

Phénomène

la revue des phénomènes **OVNI**

**NOUVEAU
FORMAT**

Exclusif !

LES OVNIS DE LA DÉFENSE

**Un radar militaire «accroche» un
ovni dans l'Est - L'Armée de
l'Air nie - Le ministère de la
Défense confirme le dossier
à SOS OVNI**

**L'ufologie
américaine :
l'interview du
coordinateur
international du
MUFON**

**Le cas de Millau
résolu**





<http://laboratoire-aime-michel.com>

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite

Edito

Ainsi, la date si symbolique du 1er janvier de l'an 2000 est-elle passée sans heurts et sans donner raison, heureusement, à tous les oiseaux de mauvais augure. Le contacté Jean **Miguères** — paix à son âme — avait prévu l'invasion des extraterrestres pour 1996 alors que notre ineffable Jean-Claude **Bourret**, éternel jeune premier de l'ufologie médiatique, nous prévoyait quelque chose pour 1999.

On ne peut qu'espérer, avec la dissipation des angoisses millénaristes, que les marchands de rêve se feront un peu oublier, comme le souhaite le chercheur américain Antonio Huneus, coordinateur international d'une des plus importantes associations **ufologiques** américaines.

Tout le monde le sait... cela n'empêche pas les soucoupes de **tourner**. Dans ce numéro, nous vous présentons un cas assez **exceptionnel**, puisqu'il totalise, à lui seul, plusieurs «premières» : c'est la première fois qu'une association prend les militaires en flagrant délit de mensonge officiel et surtout, paradoxalement, c'est la première fois que le ministère de la Défense transmet à un groupement privé, de façon officielle, un dossier qui se voudrait complet. Que des bonnes raisons de vous plonger dans la lecture de ce numéro que nous vous souhaitons passionnante.

Sommaire



Détection
militaire
dans l'Est
de la
France

page 6



L'interview :

Antonio Huneus,
coordinateur interna-
tional du MUFON

page 14



Toutes vos
nouvelautés

L'ovni de
Millau
enfin
démasqué

page 30



Phénomène

Photos souvenirs

X Certains de nos lecteurs ou collaborateurs ont pris des photos insolites durant leurs vacances d'été 1999. Nous n'avons pas résisté au plaisir de vous les présenter ici. La première, en fond de page, nous a été envoyée par Jean-Drouault. Elle représente un ballon, évidemment américain, présent lors du grand rassemblement de montgol-fières d'août 1999 à Chambley / Metz (Meurthe-et-Moselle). Celle ci-dessous représente une affiche trônant dans les rues corn-



merçantes de Saverne (Bas-Rhin), durant l'éclipse solaire d'août 1999. Les trois clichés ci-dessous nous ont été rapportés par notre collaborateur Alain Delplanque. Elles ont été prises dans une station service à l'enseigne d'un célèbre coquillage, dans un coin reculé du désert du Centre Rouge (Australie), plus précisément à Wycliffe Well. L'intérieur aussi était transformé en véritable musée. N'hésitez pas à nous envoyer vos propres clichés cocasses ou insolites. Ils trouveront peut-être leur place dans ces colonnes.



X C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition tragique, à la fin de l'année 1999, d'un ami de longue date. Alain Gamard était non seulement un très grand spécialiste des rencontres rapprochées, mais une personne de grande qualité humaine qui ne manquait jamais une occasion de faire plaisir. Il avait préfacé l'ouvrage d'Eric Zurcher consacré aux apparitions d'humanoïdes et était l'auteur de divers travaux publiés sur les rencontres rapprochées. Il nous manquera. Autre

disparition notable, celle de l'auteur-écrivain Jimmy Guieu, essentiellement connu pour l'ensemble de son œuvre science-fictionnelle. Jimmy, qui est décédé le 2 janvier, avait été l'un des premiers en France à s'intéresser aux ovnis dans les années cinquante. Il avait écrit deux livres

remarqués avant que ses prises de positions, en faveur d'affaires douteuses, ne minent sa crédibilité de façon durable.

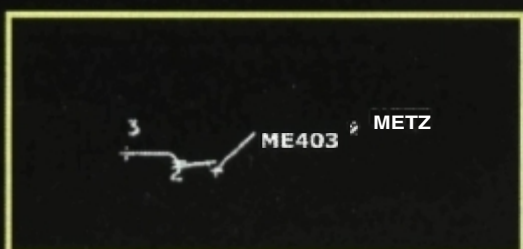


X Selon des informations parues dans la presse, le comté de Holtaalen, en Norvège, serait en train de mettre en place un centre privé de recherche sur les ovnis avec un budget estimé à 2 millions et demi de dollars. D'après Ole Jonny Brenne, du groupe norvégien UFO Norge, ce centre serait très orienté vers le tourisme à caractère ufologique et devrait plutôt être destiné à attirer le chaland. Il n'en demeure pas moins que la qualité devrait être au rendez-vous puisque l'on retrouve le nom de chercheurs ou de scientifiques, comme par exemple Erling Strand, ou encore le biologiste Thor Stuedal, au rang des consultants. Rappelons que ce pays avait été confronté, au début des années quatre-vingts, à une vague d'observations limitée à la vallée d'Hessdalen, qui n'a jamais été élucidée malgré des moyens d'investigation importants.

X Si l'on en croit une dépêche Associated Press du 15 août dernier, un chasseur des Forces Aériennes Japonaises aurait disparu ce jour-là au large de l'île de Fukue, à environ 1000 kilomètres au sud du Japon. Le chasseur avait été envoyé en tandem avec un autre appareil, chacun contenant deux pilotes après qu'un avion non identifié ait été repéré par les radars. Le premier aurait perdu contact avec

«Nous avons trouvé la piste *USE 403* pendant 3 minutes sans altitude pour laquelle nous n'avons pas de renseignement entre 22h36 et 22h39»

Centre de contrôle et de détection de *Drachenbrönn*



Ci-dessus, la restitution de ce qu'a pu «voir» le radar ainsi qu'un aggrandissement de la piste ME 403. On peut constater des mouvement quelque peu erratiques, pour un phénomène qui paraît plusieurs fois changer de direction. Une impression confirmée par les relevés des caps fournis par le ministère de la Défense à SOS OVNI.

Une détection gênante

○ Perry Petrakis

Des radars militaires, un témoin civil, une association privée, un Parquet et des gendarmes. Il n'en fallait pas plus à cet inventaire à la Prévert - duquel sont singulièrement absents l'officiel SEPRA et le COMETA (voir notre précédent numéro) - pour faire de ce cas une passionnante expérience in vitro de la «transparence» des pouvoirs publics français en matière d'ovnis.

L'affaire commence, pour SOS OVNI, par un coup de fil du témoin, au siège de l'association, le 30 octobre 1998. M.H., habitant Metz (Meurthe-et-Moselle), nous raconte que, dans la soirée du 6 août 1998, à 22h40, il a observé quelque chose qu'il n'a pas compris.

Alors qu'il avait gravi le Plateau de Gravelottes - une hauteur sous juridiction militaire située dans les environs de Metz - dans le but d'apercevoir des étoiles filantes, il voit apparaître ce qu'il prend d'abord pour une grosse étoile. En fait, le phénomène se déplace sur une trajectoire sud-nord et finit par se présenter au témoin sous la forme d'une sphère très lumineuse de couleur blanchâtre, entourée d'un halo, et de laquelle s'échappe un faisceau lumineux conique qui descend en oblique, pratiquement jusqu'au sol.

Un témoignage somme toute classique - sans préjuger de sa nature -, si ce n'est que le témoin nous déclare avoir déposé à la gendarmerie. Selon notre procédure habituelle, nous le transmettons à la délégation Est d'SOS OVNI, où Christian Morgenthaler se charge de la répercuter et de la vérifier.

Un premier contact téléphonique est pris, au cours duquel M.H. réitère son récit. Il est convenu que le témoin recevra, dans un premier temps, un

questionnaire détaillé à remplir, qui permettra de jeter les bases d'une rencontre sur le terrain.

L'année 1998 touche à sa fin et toujours rien. Christian Morgenthaler reprend contact avec M.H. Ce dernier explique son silence par le fait qu'il voulait, avant toute chose, revoir le gendarme responsable de l'enquête sur le terrain. Il renvoie alors le questionnaire avec la lettre suivante :

«Je vous retourne les documents que vous m'avez envoyés et je m'excuse pour le retard, mais le major de gendarmerie n'était pas toujours disponible pour me recevoir et me transmettre les indications que vous pouvez lire. Je vous indique toutefois que le major m'a montré une photocopie du déplacement de l'objet, pris par le radar de Drachenbronn et la conclusion qu'il m'a donnée est la suivante : 'l'objet observé est non identifié. Ce n'est pas un bolide'. Je n'ai pas pu avoir le document car il est classé IV Défense Nationale'.

PS. L'objet a été pris en chasse par un avion militaire 10 mn après mon observation. En espérant avoir de vos nouvelles bientôt (...).»

Début janvier 1999, nonobstant l'enquête sur le terrain menée par la délégation Est, nous prenons contact avec les services de la Gendarmerie Nationale pour obtenir une copie du

ANOMONIA



(*) En fait, les procès verbaux de gendarmerie sont des rapports militaires qui, en tant que tels, ne peuvent être communiqués par l'autorité militaire. Certaines procédures civiles, comme par exemple les demandes auprès des Archives Départementales permettent de consulter les procès verbaux non nominatifs après un délai de 30 ans. Pour les autres, le délai est porté à 60, voire 120 ans. Dans quelques cas très précis, des procédures administratives permettent de supprimer toute notion de délai. C'est l'une de ces procédures que nous avons utilisée ici.

(**) Un ongle de doigt, bras tendu, est suffisant pour masquer la pleine lune.

procès verbal (*). Dans un même temps, nous nous mettons en rapport avec le Centre de Détection et de Contrôle (CDC) de Drachenbrönn, sur la Base Aérienne 901, ainsi qu'avec la Zone Aérienne de Défense (ZAD) Nord située à Cinq-Mars-la-Pile, en Indre-et-Loire. La première installation a été nommément citée par le témoin. La seconde, si une quelconque observation, fut-elle dans l'Est, a été effectuée, en aura été immédiatement informée. Dans notre courrier au CDC, nous écrivons : «(...) nous avons été informés d'une observation d'un phénomène non identifié qui aurait eu lieu dans votre secteur, le 6 août 1998 à 20h40Z, soit 22h40 heure française. Nous vous serions extrêmement reconnaissants si vous pouviez confirmer ou infirmer l'ensemble, ou une partie, des éléments ci-dessus, notamment la détection par les radars et, dans l'affirmative, nous informer des suites qui ont été réservées à cette affaire par l'Etat-major (...).»

La ZAD Nord ne répond ni à notre premier courrier, ni aux deux relances qui sont envoyées successivement. Le CDC par contre, nous faxe sa réponse, le 10 février 1999 :

«J'ai l'honneur de répondre à votre demande de renseignements datée du 18 janvier 1999, portant sur une observation qui aurait eu lieu dans notre secteur, le 6 août 1998 (...).

Les recherches effectuées par le Centre de Détection et de Contrôle de Drachenbrönn s'avèrent sans résul-

tats.

C'est par ailleurs la réponse qui avait été fournie à la brigade de gendarmerie de l'air de la Base Aérienne de Metz, le 13 août 1999. Il nous avait été demandé d'effectuer, alors, des recherches après constatation de phénomènes étranges à la verticale du site de Gravelottes, sur un axe Nord-Sud, entre 22h00 et 23h00 locales.»

Réponse sympathique et précise s'il en est !

La discussion, au sein de l'association, porte alors sur la qualité du document montré au témoin par les gendarmes. Peut-être s'agit-il d'une méprise dans la longue courroie de transmission de l'information qui va du CDC à M. H. en passant par la Gendarmerie de l'Air de Metz-Frescaty et la Brigade Territoriale de Metz ? La réponse définitive, nous ne l'obtiendrons que le 7 juillet 1999 en recevant le procès verbal de la Brigade Territoriale de Metz.

Les gendarmes, qui ont rempli leur mission avec efficacité, écrivent : «Il [le témoin] positionne ce phénomène assez haut dans le ciel et estime sa taille à la grosseur d'un ongle de doigt (...).» (**) «Ce phénomène lumineux est apparu comme une forme sphérique, dégageant une lumière blanche brillante, semblable à la teinte des étoiles. Un faisceau lumineux conique se dégageait de l'avant de la forme lumineuse, en oblique, et touchait presque le sol. Le témoin oculaire a coupé sa radio (il se trouvait dans son véhicule, moteur arrêté, ndlr) et n'a perçu aucun bruit (...).» Par prudence sans doute, à aucun moment les gendarmes n'utilisent le terme «objet».

Lors de son audition, le témoin a encore précisé : «Lorsque cette forme est arrivée à ma verticale, s'est dégagé de celle-ci un faisceau lumineux conique. Ce faisceau partait de l'avant et en biais. Il ne touchait pas le sol (...). J'étais intrigué par cet objet. J'ai coupé mon autoradio pour écouter si ce n'était pas un avion. Je n'ai rien entendu. Je tiens à préciser que le faisceau s'est allumé lorsque la sphère était à ma hauteur et s'est coupé une fois que ma position avait

Phénomène

été dépassée. Cela a duré 2 secondes (...). Si le faisceau avait été plus bas, j'aurais été ébloui (...).»

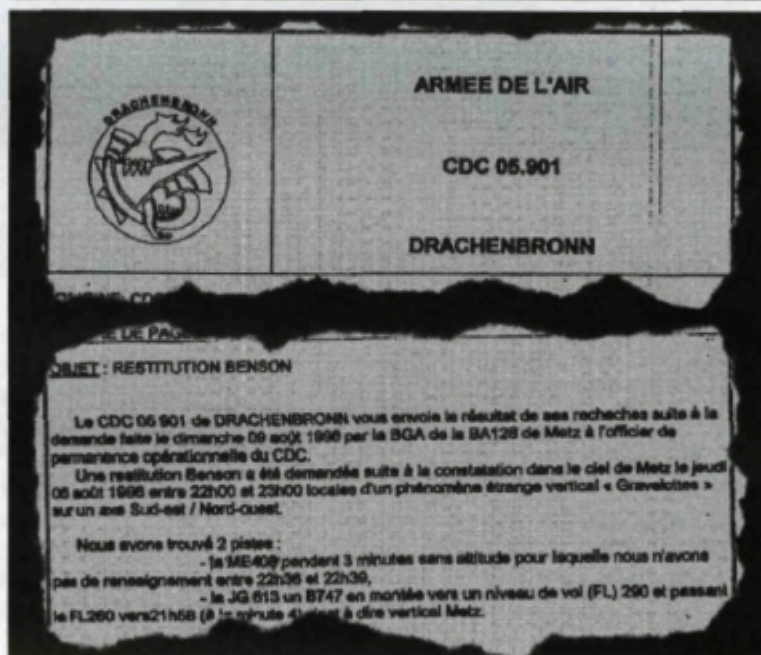
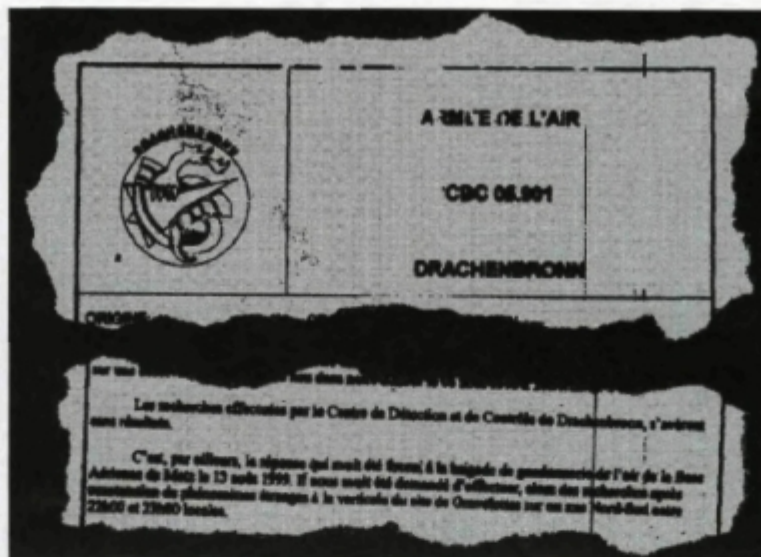
Deux secondes sur une observation de 2 minutes et demi qui font immanquablement penser à une scène tout droit sortie du film *Rencontre du 3ème type* de Steve n Spielberg...

Les gendarmes, qui ont obtenu un relevé météorologique auprès de l'Aéroport de Metz, précisent que le ciel était dépourvu de nuages, que le vent soufflait faiblement (25 km/h) et que la lune était pleine. Une lune sur laquelle le témoin s'est précisément basé pour donner une trajectoire au phénomène : «*Cette forme se déplaçait assez rapidement dans le sens sud-nord. Je suis sûr de ce déplacement car la lune était derrière moi au sud et j'étais face à la Grande Ourse (...).*»

Vérification faite, la lune était à 98% de sa phase de totalité, et située à 151° 18' 44", soit au sud-sud-est. Ce qui nous donne une trajectoire, pour le phénomène, sud-sud-est / nord-nord-ouest. Cela correspond précisément aux relevés effectués sur le terrain, tant par les gendarmes que par SOS OVNI. Mais le plus étonnant reste à venir.

«(...) Le 9 août (...), nous trouvant à Montigny-les-Metz, à la Brigade de gendarmerie de l'air de la BA 128 de Metz Frescaty, nous prenons attache avec le CDC de Drachenbrönn aux fins de connaître si des mouvements d'aéronefs ont été enregistrés sur écran radar, à la date des faits, décrits et constatés visuellement par M. H.

Tous les éléments détenus par notre



Quelques mois séparent ces deux télécopies. Elles ne s'adressent pas aux mêmes personnes. La première, pour nier la présence d'un phénomène, est adressée à SOS OVNI, par le Centre de détection et de Contrôle de Drachenbrönn. Ce même centre, lorsqu'il s'adresse à la Brigade des Transports Aériens de la Gendarmerie Nationale, confirme qu'il a bien détecté quelque chose, durant 3 minutes, au-dessus de Gravelottes, dans l'Est de la France.

unité sont communiqués pour cette recherche, à savoir : date, lieu, plage horaire, coordonnées UTM de l'observation en fonction de la position du témoin et l'axe de cheminement du phénomène céleste observé.

Le 13 août 1998, par l'intermédiaire de la brigade de gendarmerie de l'air de la BA 128 de Metz-Frescaty, nous recevons par télécopie les résultats des recherches sollicitées. A la lecture du rapport reçu 'Restitution Benson' (***), il appert que deux pistes ont été mises en évidence, à savoir :

- la première (...) durant 3 mn : origine inconnue ou indéterminée entre 22h36 et 22h39. Remarque : l'heure de fin de plage d'observation par le CDC correspond, à une minute près, à l'heure d'observation du phénomène

(***) En fait, le péri-phérique de restitution de l'image radar.

ANNOU

Mais que(Ait donc (t SEPRA?

Y aurait-il un vrai problème de fond avec le Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique ? Au vu de ce dossier, il semblerait bien qu'une nouvelle fois on puisse répondre par l'affirmative. Dans l'absolu, un service de ce genre qui fonctionnerait bien recevrait systématiquement les informations par tous les moyens appropriés, enquêterait les cas, là plus qu'ailleurs, en employant les « canons » de la méthode scientifique, et livrerait, de façon raisonnable, des éléments aux chercheurs comme est en mesure de le faire n'importe quel laboratoire public. La réalité est tout autre puisque le SEPRA, n'en déplaise à son directeur Jean-Jacques Velasco et aux rédacteurs du rapport COMETA, ne reçoit pas systématiquement une copie des procès verbaux de gendarmerie. Ceux-ci ont une liste de destinataires, qui a pu évoluer au cours du temps, mais dont le SEPRA ne fait pas partie. C'est donc la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN), à Paris, organisme dépendant comme chacun le sait, du ministère de la Défense, qui choisit de transmettre - ou non - au SEPRA. De là à imaginer qu'une autorité militaire puisse juger utile de ne pas transmettre certains dossiers « sensibles » à un organisme civil, il y a un pas que nous franchissons volontiers. Le fait que le SEPRA ne se soit, à aucun moment, saisi de ce dossier paraît d'autant plus étrange que c'est le même major de gendarmerie qui avait effectué l'enquête sur un parasélène (voir *Phénomène* n° 37, p. 43) filmé dans la région de Metz et diffusé sur TF1, le 10 septembre 1997. Une affaire où Jean-Jacques Velasco, responsable du SEPRA, s'était déplacé. Les circuits d'alerte étaient par conséquent bien rodés, à tout le moins entre ce major de gendarmerie et le responsable du service du CNES.

PP

répondre aux questions d'associations privées. Mais un tel mensonge n'avait encore jamais été documenté de la sorte.

Dans ce contexte, on comprend encore moins la position des militaires du COMETA, auteurs d'un rapport où les Etats-Unis sont montrés du doigt pour avoir pratiqué de la désinformation active et où l'on se garde bien, tout en réclamant plus de discrétion et le renforcement du SEPRA, d'évoquer les cas français les plus intéressants.

{***} Il s'agit bien d'une piste, ce qui, dans le jargon aéronautique, n'a pas la même signification qu'un écho. Dans le premier cas, le qualificatif est attribué à quelque chose susceptible de renvoyer les ondes radars, et qui se dirige, selon une trajectoire et une vitesse constante, d'un point A à un point B. Un écho, quant à lui, peut représenter n'importe quoi susceptible de renvoyer les ondes radar. La Tour Eiffel suffirait.

ne par le témoin oculaire M.H. (22h40).

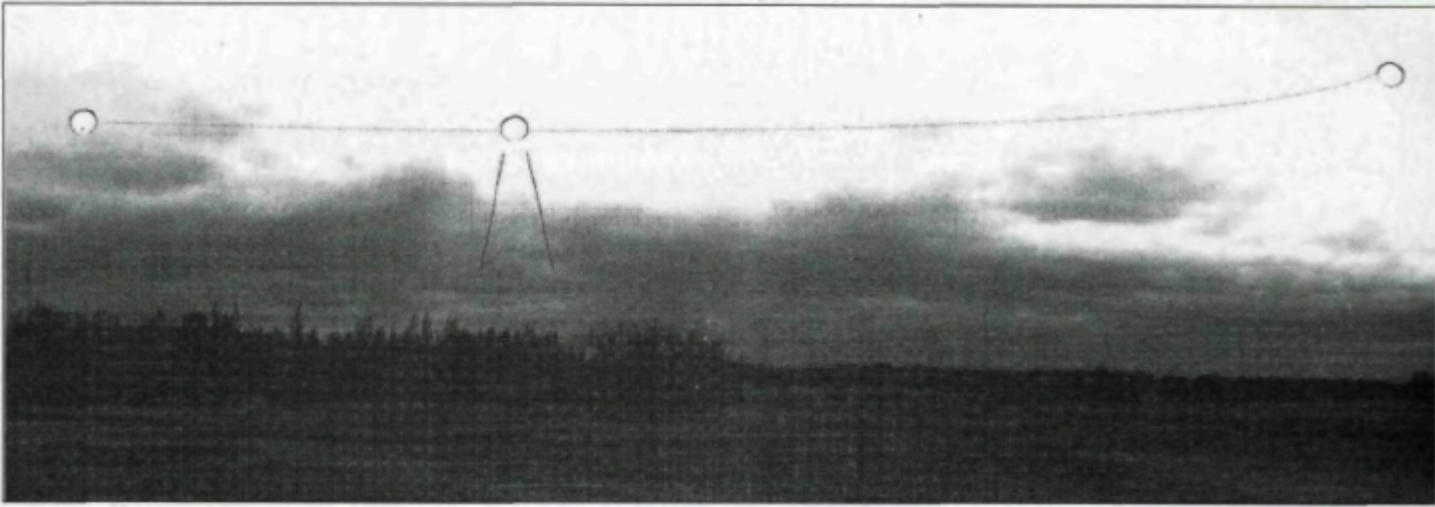
- la deuxième (...) correspond au plan de vol d'un B-747 vers 21h58. Remarque : l'heure de contact relevée par le CDC ne correspond pas à l'heure d'observation du phénomène par le témoin oculaire M.H. (22h40) (...).

Ainsi, pour la première fois depuis sa création, SOS OVNI obtient la preuve incontestable que les autorités militaires ont occulté une information précise concernant un phénomène aérospatial non identifié. Une preuve que ne manqueront certainement pas d'exploiter les **conspirationnistes** de tout poil auxquels nous entendons, à l'avance, laisser l'entière responsabilité de leurs propos. Il n'empêche ! Jusqu'à présent, il était possible d'affirmer que les instances militaires éludaient une question, qu'ils biaisaient ou encore qu'ils noyaient le poisson. Nous l'avions constaté lors des deux procédures juridiques intentées, et gagnées, contre le ministère de la Défense, pour l'obtention de documents de gendarmerie. Nous avons même pu démontrer dans ces colonnes comment le SEPRA entendait imposer le silence aux gendarmes lorsqu'il s'agissait de

On pourra bien sûr nous rétorquer que l'armée reste fidèle à sa réputation de « grande muette ». Sans oublier la nécessaire discrétion entourant ses activités. Des notions qui se justifient fort bien à notre sens dès lors qu'il s'agit d'un problème de Défense nationale. Cela pourrait d'ailleurs être le cas dans cette affaire où on ne peut exclure la pénétration d'un aéronef étranger dans l'espace aérien national. Mais il est vrai aussi que personne n'obligeait le CDC à nous faire la réponse reçue... Il semble d'ailleurs que les gendarmes eux-mêmes se posent la même question, sans obtenir de réponse, si l'on « décode » un tant soit peu leurs conclusions, en clôture du PV : « L'enquête menée n'a pas permis d'expliquer ce phénomène céleste lumineux observé par M.H., le 6.8.1998 en soirée. Néanmoins, une interrogation est permise au regard des recherches effectuées par le CDC de Drachenbrönn, quant à la mise en évidence sur écran radar d'une piste (****) (...) non expliquée entre 22h36 et 22h39, créneau horaire qui correspond à l'heure d'observation faite par le témoin oculaire. »

Considérant que cette affaire posait plus de questions qu'elle n'apportait de réponses, nous écrivions au CDC

Phénomène



le 13 juillet 1999 pour tenter d'obtenir des éclaircissements. Nous voulions surtout comprendre pourquoi on nous avait fourni une réponse erronée. Le 14 septembre, n'ayant toujours rien reçu, nous saisissons la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), afin qu'elle émette un avis quant à la possibilité de nous communiquer l'ensemble des pièces du dossier. Un avis qui n'est que consultatif et qui n'oblige en aucune façon ladite communication des pièces. Du reste, nous avions saisi deux fois la CADA par le passé, et deux fois le ministre de la Défense s'était opposé à l'avis de la CADA qui nous avait été favorable. Une démarche qui nous avait obligés à nous pourvoir devant le Tribunal Administratif pour obtenir enfin les documents souhaités. Il n'empêche... Il s'agissait là d'un passage obligé pour mettre en route la procédure.

De fait, la CADA nous écrivait, le 21 octobre : «*La Commission (...) a examiné dans sa séance du 7 octobre 1999 la demande dont vous l'avez saisie par lettre parvenue à son secrétariat le 16 septembre 1999 et a émis un avis favorable à la communication, à vous-même, par le ministre de la Défense, de l'ensemble des pièces concernant l'observation d'un phénomène aérien non identifié observé, le 6 août 1999 (...). Ces documents administratifs vous sont en effet communicables de plein droit (...) sous réserve de l'occultation, le cas échéant, des pièces ou mentions couvertes par le secret de la défense nationale (...). La commission a adressé cet avis au ministre de la Défense.*»

Une fois n'est pas coutume, le 27 octobre, estimant sans doute la première bétise de ses services suffisamment grave pour ne pas avoir à en rajouter, le ministre nous communiquait l'ensemble des pièces du dossier, en tout cas jusqu'à la détection par **Drachenbrönn**.

On y trouve, outre le procès verbal de gendarmerie complet avec ses planches photographiques, une lettre de M. Velasco à la brigade territoriale de Metz, le dessin original du témoin, un relevé météo complet, la lettre de Drachenbrönn à la Gendarmerie des Transports Aériens de Metz, deux cartes radars montrant les deux pistes détectées, avec leurs tableaux respectifs récapitulant le cap, la vitesse, l'altitude, etc., ainsi que des télex du réseau protégé de télécommunications Saphir de la Gendarmerie Nationale.

Ces 'pièces permettent d'abord de jauger la recherche officielle sur les Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés (**PANI**) en France - en dehors de laquelle point de salut selon le fameux «rapport» COMETA de juillet 1999. Certes, il existe bien dans le dossier un courrier de Jean-Jacques Velasco, directeur du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique (SEBRA), daté du... 16 novembre 1998. On y remercie les gendarmes pour leur envoi, promettant d'intégrer le cas «dans la base de données». En fait, lorsque l'on sait que le SEBRA n'est même pas récipiendaire de «l'un des six exemplaires du procès-verbal rédigés par les brigades territoriales de la gendarmerie», contrairement à ce qui est affirmé en page 28 du rap-

Reconstitution, sur les lieux mêmes, des différentes phases de l'observation, par l'équipe d'SOS OVNI Est. Le phénomène va allumer un faisceau lorsqu'il sera à hauteur du véhicule du témoin, puis l'éteindra avant de disparaître au loin.

PHÉNOMÈNE A

Le tableau fourni par les militaires récapitule des renseignements essentiels sur le phénomène détecté, comme les modifications de cap ou de vitesse, ou encore les coordonnées géographiques. Seule manque l'altitude du phénomène détecté.

port COMETA, on comprend un peu mieux que la lettre de remerciements ait pu dater un peu.

L'examen attentif des documents réserve ensuite bien des surprises. Premièrement, si la détection proprement dite a duré 3 minutes, la restitution des enregistrements a été effectuée jusqu'à 23h31 sans, semble-t-il, de nouveau résultat. Le phénomène n'étant pas muni d'un transpondeur, n'a renvoyé aucune indication d'altitude, comme l'aurait fait un avion au cours d'un vol

légal. Si les militaires disposent de cette information, elle n'apparaît pas en tout cas sur les relevés de Drachenbrönn. Par contre, la vitesse de déplacement a été relevée par les appareils. Elle est passée progressivement de 160 à 71 noeuds (296 à 130 km/h environ). Le phénomène est apparu au beau milieu de nulle part pour disparaître aussi brutalement après avoir parcouru sensiblement 1 NM (mille nautique = 1852 mètres). Pas étonnant dès lors que la colonne PLN du tableau, correspondant au plan de vol déposé, soit vide.

Les évolutions du phénomène ont laissé des traces tangibles sur les écrans. Les caps (directions suivies) ont été enregistrés. De la première à la deuxième minute, le phénomène

est passé du cap 226 (sud-ouest) au cap 270 (ouest) en passant par des modifications progressives (126, 235, 267, 269, 270). Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette modification de direction se corrèle avec le changement de vitesse. De la deuxième à la troisième minute, la vitesse se stabilise à 71 noeuds et le cap au 270. Une manoeuvre qui évoque immédiatement un objet aérien plutôt conventionnel d'autant que les vitesses sont ridiculement basses.

Pour l'instant, on n'en saura pas plus sur ce mystérieux phénomène furtivement détecté au-dessus de l'espace aérien français. S'il faut louer les services du ministère de la Défense pour avoir finalement communiqué ces pièces, on ne peut s'empêcher de penser à tous les autres cas qui, parce qu'il n'y eut pas de témoin civil, ont pu échapper à notre sagacité. Il faut aussi, pour être tout à fait complets, regretter l'absence de tous les documents en amont. Le témoin est formel : une dizaine de minutes après l'observation, il a vu passer des avions militaires. Il est d'ailleurs difficile d'imaginer qu'il en soit autrement puisque, par définition, les objectifs de la Défense sont de surveiller l'espace aérien national, d'identifier et, au besoin, d'intercepter tout intrus. Ici, nous n'avons aucun échange avec le Centre Opérationnel de la Défense Aérienne (CODA). Nous n'avons pas reçu le rapport d'activité des patrouilles opérationnelles. Nous n'avons aucune indication de l'altitude du phénomène bien que les radars militaires permettent de calculer ce paramètre sans problème. Nous ne savons pas s'il y eut une identification éventuelle de ce phénomène, même a posteriori, de la part du ministère.

L'enquête se poursuit donc pour tenter de déterminer l'origine de ce phénomène et les suites qui lui ont été réservées. En attendant, l'affaire de Metz s'inscrira comme un cas d'école, où un dialogue somme toute fructueux a pu s'établir après un gros « malentendu ».

Perry Petrakis

(avec l'équipe d'SOS OVNI Est)

La direction de disparition du phénomène

Phénomène



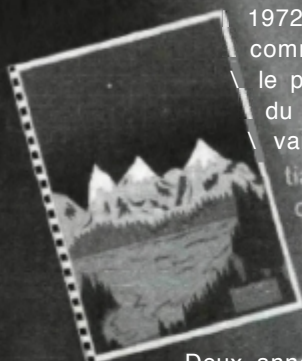
Remerciements :

Liliane Block (ministère de la Défense) - Noël Calzaroni - Commission d'Accès aux Documents Administratifs.

Un service de documentation générale

Sisteron : que s'est-il passé le 18 mars 1972 ?

Que s'est-il réellement passé à proximité de Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence) le 18 mars



1972. S'agit-il, comme certains le prétendent, du crash d'un vaisseau spatial ? Ou est-ce plutôt un mythe né d'un formidable malentendu ?

Deux années de procédure contre le ministère de la Défense ont été nécessaires pour vous présenter certains des documents de ce dossier.

45 pages dont certaines illustrations en couleur. Prix : 100 ff.

The circles effect and its mysteries

un livre rédigé en 1990 par la physicien britannique G.T. Meaden alors confronté au phénomène des cercles dessinés dans les champs de céréales. Un essai de modélisation d'une théorie météorologique avec de nombreuses illustrations (texte en anglais).



Couverture cartonnée, 116 pages, prix 100 ff.

Recueil des coupures de Presse recues par SOS OVNI.
Années :

1993.	100ff	1996.	100ff
1994.	100ff	1997.	100ff
1995.	100ff	1998.	100ff

Les 6 ensemble 500 ff (port compris)

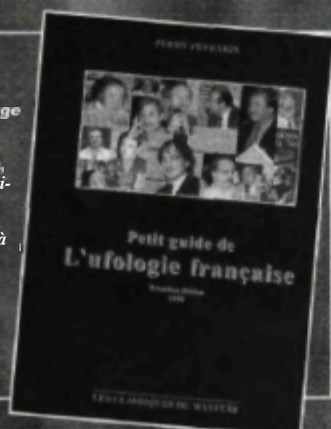
Recueil de coupures de presse reçues par SOS OVNI au sujet de la vague d'observations du 5 novembre 1990, sort plus de 80 coupures venant de plusieurs pays européens :

Le recueil. 100 ff

Unique en France
Le premier guide pratique de l'ufologie française, un ouvrage de plus de 150 pages, unique en son genre. Classement alphabétique, pictogrammes, index... tout est fait pour faciliter vos recherches sur une personnalité, un cas, un groupe ou une revue, de «AAMT» à «Zwygart».

Instruisez vous sur le passé et le présent de l'ufologie française, avec cet outil précieux.

120 ff. Port compris



Science Interdite

Avec Scence Interdite, son journal de 1957 à 1969, Jacques Vallée verse au dossier des ovnis des observations historiques importantes tout en dépassant les contradictions des théories en présence. Il offre une véritable vue des coulisses de l'ufologie avec ses grandes affaires jusqu'à la célèbre commission Condon. Un livre important qui explique ce qu'était l'ufologie et ce qu'elle risque de devenir. Une lecture essentielle.



Cahier d'illustrations, 438 pages avec de nombreux documents inédits. Prix 158 francs.

Les objets volants non identifiables

Les auteurs Daniel Mavrakis et Marie-Pierre Olivier, de formation scientifique, présentent un historique général du phénomène ovni et rappellent les principales hypothèses formulées depuis vingt ans. Bien plus : avec courage et lucidité, ils examinent les témoignages des «contactés» - délicat dossier. Un ouvrage qui s'adresse aux esprits curieux qui cherchent une information rigoureuse.

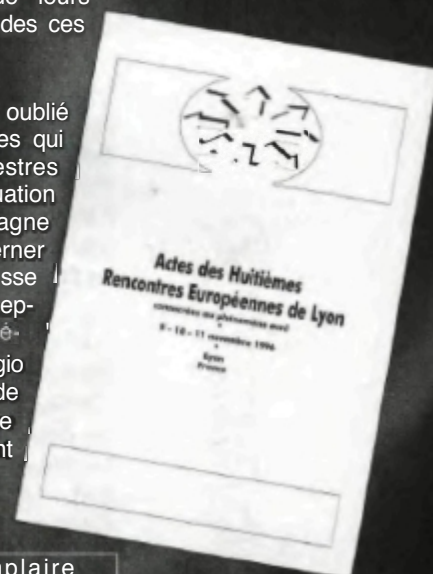


Cahier d'illustrations, 312 pages, prix 80 ff.

Actes des Rencontres Européennes de Lyon

Les Rencontres Européennes de Lyon, organisées par SOS OVNI depuis 1987, ont été l'occasion de réunir des chercheurs, scientifiques ou non, de nombreux pays européens mais aussi mondiaux. De Jacques Vallée à William Moore en passant par Michel Bounias ou Jean-Claude Ribes, tous sont venus exposer leurs travaux ou les conclusions de leurs recherches. Le volume 1996 des Actes est encore disponible.

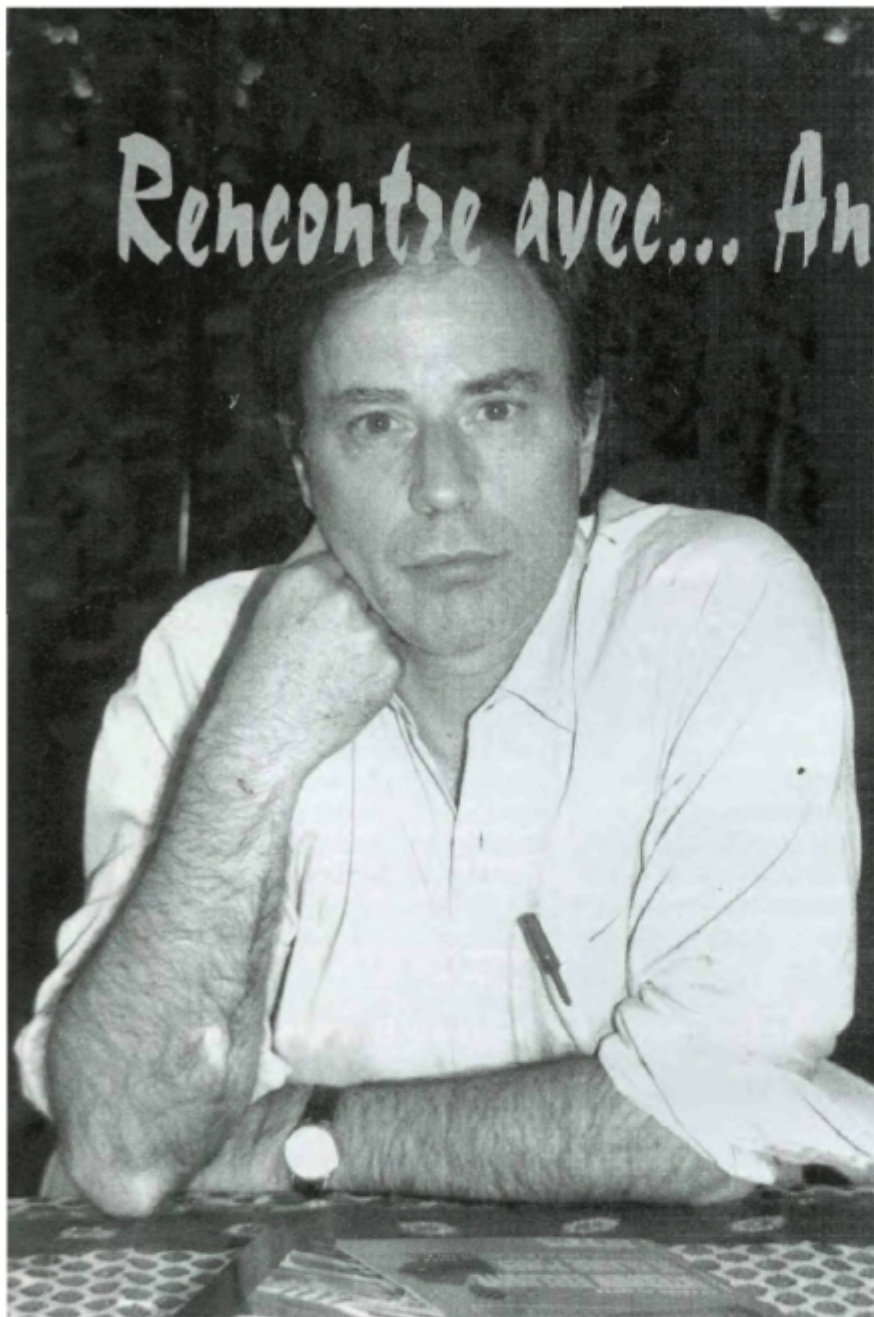
☐ 1996 : Ovni : dossier oublié (Robert Rousse!) ☐ Ces sectes qui vous parlent d'extraterrestres (Renaud Marhic) ☐ La situation ufologique en Allemagne (Hansjürgen Kohler et Werner Walter) ☐ L'ufologie en Suisse (Bruno Mancusi) ☐ La perception des phénomènes paranormaux (Giorgio Pattera) ☐ Schriek ; un cas de temps manquant en Belgique (Tin Vankerkom) (document de 50 pages) ☐



Les Actes : 80 ff l'exemplaire

Envoyez toute commande à SOS OVNI- B.P. 324 - 13611 Aix cedex 1 - France avec votre règlement, au besoin, en photocopiant cette page et en entourant les éléments choisis. N'oubliez pas de joindre 30 ff. pour frais de port et d'emballage.

Rencontre avec... Anfort» Huneeus



Antonio Huneeus, d'origine chilienne, est journaliste scientifique. Habitant New York, il est également responsable des relations internationales au sein du Mutual UFO Network (réseau ufologique mutuel), l'une des principales associations américaines d'étude des ovnis. Un poste de choix qui lui confère un regard perçant sur les dérives d'une certaine ufologie. Son intérêt pour les ovnis débuta après la célèbre observation du Caporal Valdes, au Chili. Il a participé à de très nombreuses productions TV ou radio à travers le monde.

Phénomène

- Compte tenu de votre connaissance de la langue espagnole, vous vous êtes spécialisé dans l'ufologie des pays sud-américains. Quelle est la situation actuelle dans ces pays ?

- Lorsque j'ai débuté comme journaliste aux Etats-Unis, je me suis beaucoup consacré aux pays d'Amérique du Sud. Il y a peu, j'ai assisté au troisième congrès ufologique international du Chili, sponsorisé par l'Université de Santiago, et je fus agréablement surpris de voir la direction que prenait l'ufologie chilienne. Une direction quelque peu en décalage avec ce qui se passe dans d'autres pays de la région. Comme vous le savez, l'ufologie est devenue une «discipline» très médiatique. Pratiquement au point de constituer

une branche spécifique du show business dans bien des pays. Au Chili, bien que cette tendance existe, les choses semblent bouger dans le bon sens puisque, depuis pratiquement un an, il existe une commission officielle créée par le gouvernement, sous tutelle de l'aviation civile. Elle est dirigée par le général Ricardo Bermudez, qui est également responsable de l'Ecole Technique de l'Aéronautique. Le secrétaire de la commission est Gustavo Rodriguez, un ancien contrôleur aérien qui s'intéresse aux ovnis depuis plusieurs années. On constate également un intérêt non négligeable de l'Université de Santiago qui a créé son propre groupe officiel au sein de la Faculté de Technologie.

- Qu'en est-il de Mexico et de

l'ufologie mexicaine ?

- Je ne connais pas le Mexique.

- ***Pouvez-vous nous parler des sectes ufologiques en Amérique Latine et de leur emprise ?***

- Elles sont très importantes, souvent dirigées par des contactés influents. Il y a pas mal de groupes différents. A l'origine, celui qui a réuni le plus de «disciples» était un homme du nom de Sixto Paz qui créa, il y a de nombreuses années, la «Mission Rama». Néanmoins, ce groupe a disparu quelques années plus tard. Dans les années 80, lorsque je me suis rendu dans nombre de ces pays, je fus étonné de voir à quel point ces gens avaient de l'influence. Certains n'étaient même pas originaires de la région, comme le contacté Siragusa qui réunissait pourtant beaucoup de disciples ou, aujourd'hui encore, Giorgio Bongiovani. Heureusement, nous n'avons rien constaté qui puisse rappeler les suicides collectifs constatés dans d'autres pays. Si une telle chose venait à se produire, la société serait sans doute plus critique à leur égard.

- ***Vous pensez que ces groupes pourraient poser des problèmes à l'occasion de certaines périodes symboliquement chargées ?***

- Il me paraît plus probable que cela se produira à Jérusalem plutôt qu'en Amérique du Sud. Je sais que la police en Israël a déjà connu ce type de problème, moins sous l'angle ufologique que religieux d'ailleurs.

- ***Revenons-en aux Etats-Unis... Existe-t-il encore des ufoïques sérieux et, si oui, où sont-ils ?***

- [rires] C'est une bonne question ! C'est ce que je disais au début de notre conversation. L'ufologie américaine est devenue de plus en plus sensationnaliste. Elle est très liée aux médias et à la télévision et se nourrit de rumeurs à travers la culture conspirationniste, très en vogue aux Etats-Unis, et qui déborde largement du domaine ufologique. Il est devenu très difficile par exemple d'expliquer une affaire. Cette explication sera immédiatement considérée comme de la désinformation par les conspira-

tionnistes. Certains chercheurs ont obtenu des documents de 1948-1949, très confidentiels à l'époque, concernant des réunions entre conseillers scientifiques de l'Air Force. Il est intéressant de constater que ces documents ne s'opposaient pas à l'existence éventuelle des ovnis. Ils indiquaient que le problème méritait que l'on s'y attarde, mais... il n'y a pas le moindre élément dans ces papiers qui puisse laisser penser qu'une soucoupe écrasée ait un jour été récupérée. Les documents émanaient pourtant, très précisément, des personnes qui auraient immanquablement été au courant. Ceux qui pensent qu'un ovni a bien été récupéré à Roswell affirment que tout cela n'est que désinformation, nonobstant le fait que ces documents furent rédigés 20 ou 25 ans avant la promulgation de la loi sur le libre accès aux documents administratifs. Il n'y avait, à l'époque, aucune raison pour que ces gens dissimulent quoi que ce soit, à moins qu'ils ne soient médiums... A leur connaissance, ces documents devaient rester secrets à tout jamais.

Cela n'impressionne toutefois en aucune façon ceux qui veulent croire à l'affaire de Roswell. C'est devenu un vrai problème. Certains ont cru en l'authenticité de Roswell, ce fut mon cas, puis se sont rendus à l'évidence. Il n'y a rien du côté officiel. Et puis le cas lui-même est truffé d'anachronismes concernant les dates, les témoins, les lieux... En fait, il y a de très nombreux problèmes. Mais cela correspond typiquement à l'ufologie américaine. A l'exception de Jan Aldrich et de quelques autres comme Barry Greenwood, qui font du bon boulot, la plupart des ufoïques ne veulent pas s'entendre dire que l'affaire Roswell ne correspond à aucune

«L'ufologie est devenue une 'discipline' très médiatique, pratiquement au point de constituer une branche spécifique du show business, dans bien des pays».

ANONCE

réalité. L'ufologie américaine y a investi tant d'efforts, durant tant d'années, qu'avouer que le cas ne tient pas la route la ferait s'effondrer sur elle-même. Remarquez que cela ne serait pas forcément un mal puisque l'on repartirait peut-être sur des bases saines.

© Perry Petrakis



Un autre aspect de l'ufologie américaine concerne les enlèvements allégués par des extraterrestres. Un problème intéressant que je ne néglige aucunement. Je pense qu'il mérite que l'on s'y attarde

mais, là encore, il y a de nombreux problèmes... L'emploi de l'hypnose par exemple. Et puis ces histoires de «bébés hybrides», de «reptiliens» et toutes ces choses qui dépassent les bornes. La nouvelle vogue laisse entendre que ces enlèvements pourraient être orchestrés par les militaires.

D'un point de vue plus positif, il y a la Commission Sturrock. Là, au moins, on constate un effort pour ramener l'ufologie vers la méthode scientifique que délaisse malheureusement l'ufologie traditionnelle. C'était un pas en avant dont nous verrons sur quoi il débouche. Je

pense que Sturrock va poursuivre dans cette voie.

- En tant que journaliste scientifique, diriez-vous que l'ufologie traditionnelle rend les gens fous ? Je veux dire, qui est responsable de la situation actuelle aux Etats-Unis ?

- Je ne sais pas si la faute en incombe à l'ufologie traditionnelle. Il s'agit plutôt de concepts qui sont devenus des tendances culturelles à la mode. Il y a quelques années, l'ufologie était vraiment un truc marginal et il est vrai que les groupes ufologiques, même les plus importants, le sont encore. Il n'en demeure pas moins ces images des «gris», de Roswell, etc. Qui n'a pas entendu parler de Roswell ? Pas seulement aux Etats-Unis mais dans le monde entier... Le problème vient plutôt de la qualité des médias, nourris il est vrai, à l'origine, par ce que leur ont dit les ufologues. Mais le mouvement s'est emballé. Comme un train qui aurait pris de la vitesse pour devenir incontrôlable. Peut-être tout cela a-t-il un lien avec le changement de millénaire, bien que je ne voie pas en quoi la croyance aux ovnis serait liée à ce changement dont le concept est très subjectif. La croyance aux extraterrestres est devenue quelque chose de très important. J'ai entendu dire que, sur Internet, la catégorie arrivant en second par le nombre de sites concerne les ovnis. Il y en a des centaines de milliers, mais je n'en ai vu que quelques-uns. Peut-être cela a-t-il un rapport avec la façon dont les médias ont évolué. A

mes débuts, il y avait très peu de documentaires, et encore il s'agissait des documentaires confiés aux rédactions. Un peu sensationnalistes mais respectant néanmoins des règles déontologiques assez strictes. On ne

«Le problème est que, pour beaucoup, à côté de Roswell, tout le reste paraît insignifiant...»

pouvait pas par exemple se permettre d'inventer un canular. De nos jours, nous avons aux Etats-Unis ce que nous appelons des «shows tabloïdes», un phénomène assez récent qui remonte à la fin des années 80. Puis avec le câble, nous avons assisté à une prolifération des chaînes dont la mise en concurrence

Phénomène

appelle le **sensationalisme**. C'est à celle qui aura l'audimat le plus important. Il y a 20 ans à peine, nous n'avions que trois réseaux et quelques chaînes locales. Aujourd'hui, les gens ont accès à 40 ou 50 chaînes. La bataille est rude. Comme je l'ai dit, un traitement sobre du problème n'intéresse pas les producteurs, quelques rares exceptions mises à part. L'une des illustrations les plus criantes de cette situation fut le film de l'«autopsie» de Ray Santilli (voir *Phénomène* n° 29, ndlr) qui eut des répercussions encore plus importantes en Europe que chez nous. Cela prouve clairement que plus l'affaire est sensationnelle, mieux elle se vend.

- En quoi consisterait le traitement sobre d'une affaire, de nos jours, aux Etats-Unis ? A quoi pourrait-on s'attendre eu égard à ce qu'est la «recherche» ufologique ?

- Je dirais que l'une des rares personnes à la fois assez en vue dans le domaine et travaillant sérieusement est Jan **Aldrich**. C'est l'exemple type d'un ufologue qui mène une recherche historique, des **plus** sérieuses et qui n'adhère pas aux croyances **hystériques**. Il y a aussi Greenwood que j'ai déjà mentionné. Il y a en d'autres, comme Michaël Swords, qui ont fait du bon travail mais, malheureusement, ils ont été happés par la nébuleuse Roswell. Le problème est que, pour beaucoup, à côté de Roswell, tout le reste paraît insignifiant. Pourquoi enquêter sur une observation mineure ou collecter des coupures de presse de 1947 alors que l'on pense être sur la piste du Saint **Graal** avec, à la clef, la preuve ultime sous forme de cadavre d'extraterrestre ou de morceau de soucoupe... C'est une réaction que je comprends. J'ai moi-même succombé à ce type de raisonnement. Mais il faut être pragmatique : si Roswell n'est pas au rendez-vous, alors il faut passer à autre chose. Bien sûr, il y a quelques autres ufoologues sérieux qui travaillent en coulisses, mais les principales organisations, même le Center for Ufo Studies (centre d'études ufologiques, créé par feu Allen Hynek, ndlr) sont très impliquées tant au niveau de Roswell que dans les enlèvements par des extraterrestres.

Ce dernier concept est pris au sens littéral, mais il connaît plusieurs tendances. En fait, il y en a deux principales. Celle de David Jacobs d'abord, disciple de Budd Hopkins. Parce que Jacobs est professeur d'université, il a été mieux à même de structurer son argumentation. Sa théorie est celle de «la menace» qui postule que des extraterrestres auraient initié un programme génétique pour créer des bébés hybrides. Programme qui toucherait à sa fin. L'autre «voie» est celle de John Mack qui a en fait été initiée par Whitley Strieber, ou même avant sous la plume de **Leo Sprinkle**. Cette hypothèse veut que l'enlèvement soit un bienfait en rapport avec la **«modification du plan de conscience»**. Il serait donc bénéfique pour l'humanité.

Enfin, il y a des théories beaucoup plus folles encore, sur le fait que les ET seraient des reptiles ou que

ces derniers auraient pactisé avec les militaires pour enlever les humains. Il s'agit là de la frange la plus dingue du **mouvement ufologique** américain.

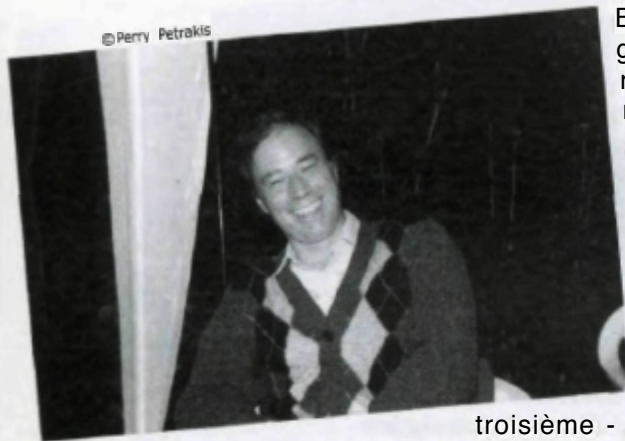


- Si je comprends bien, la croyance à Roswell endormirait toute velléité de recherche ?

- A mon avis, oui ! Heureusement pour moi, il n'y a pas beaucoup d'ufologues américains qui lisent le français. Sinon je serais certainement détesté, bien que je ne m'exprime jamais en faveur de Roswell. En fait, je considère le cas de Roswell un peu comme le canular de l'homme de Piltdown. Non pas que rien ne soit tombé à Roswell, car même les militaires admettent l'existence, à l'époque, d'un programme de ballons confidentiel ou Dieu sait quoi. Mais en termes sociologiques, c'est comme l'apparition de l'homme de Piltdown, au début du siècle, qui devait être la preuve susceptible de valider la théorie de l'**évolution**. Le chaînon manquant. Et, comme nous le savons, il fut admis par la majorité des plus

PHÉNOMÈNE A

grands scientifiques britanniques. Il fallut 50 ans pour enfin régler cette histoire. Je considère que j'ai eu de la chance d'avoir été formé à une époque où Roswell n'existait pas. Je suis de cette «vieille école» qui a connu des cas comme ceux de Kenneth Arnold ou Thomas Mantell. Puis vint Bill Moore avec son premier



livre co-écrit avec Berlitz. Cet ouvrage n'a eu aucun retentissement mais il a mis la machine en marche. Ça a pris environ 10 ans. Moore a profité du premier lot de documents sur le MJ12 -

actuellement on doit en être au troisième - ce qui a détourné toutes les forces vives de l'ufologie américaine. De nos jours, c'est pire encore puisque cette affaire a pollué toute l'ufologie mondiale. Il y a un Roswell dans pratiquement chaque pays du monde. Certains n'ont même pas reculé devant le ridicule en appelant l'explosion de la Tunguska le «Roswell russe». Qu'il se soit agi d'un ovni ou d'une météorite est un autre débat. Mais il s'agit d'une affaire authentique sur laquelle des scientifiques avaient planché durant des décennies. Cela n'empêche pas la culture ufologique d'y faire référence comme le Roswell russe, bien qu'il eut lieu 50 ans avant. Du fait des médias et d'Internet, désormais la

pire rumeur fait le tour du monde en 24 heures. Avant, cela prenait des semaines, voire des mois.

- Voulez vous dire que même la recherche académique, celle des laboratoires officiels, serait polluée par la croyance à Roswell ?

- Pas nécessairement. Pour autant qu'une telle recherche existe vraiment. Le problème est qu'il n'y a aucune recherche de ce genre. On pourrait avoir des laboratoires qui entreprennent des expérimentations, le problème ne serait pas tant Roswell mais toute la culture conspirationniste. Actuellement, pourquoi un scientifique se compromettrait-il dans un dossier comme celui des ovnis ?

- Quel fut l'impact du rapport Sturrock sur la communauté ufologique américaine ?

- Pratiquement nul. A sa parution, le rapport fit la Une du Washington Post, et fut débattu sur CNN. Contre toute attente, la couverture médiatique fut importante. Mais tout cela ne dura que trois jours. La majorité des ufologues considéra qu'il s'agissait d'une perte de temps. Il était trop conservateur... Pourquoi se prendre la tête avec ça ? Bien sûr, le CUFOS, avec quelques autres organisations, affirma qu'il s'agissait d'une étape importante. Mais pour l'ufologue de base, c'était une perte de temps.

- L'idée ne s'est pas bien vendue...

Enlèvements... les diverses hypothèses

De nombreuses hypothèses ont été avancées pour répondre du phénomène des enlèvements par des ET, qui est à très forte composante américaine il faut bien l'avouer. N'en déplaise à John Mack, Whitley Strieber, Budd Hopkins ou David Jacobs, l'hypothèse extraterrestre est non seulement la moins rationnelle, mais encore la moins viable. Admettre que des millions d'Américains aient pu être enlevés par des extraterrestres, ce serait admettre, du même coup, l'existence d'un «pont spatial» quotidien entre la Terre et quelque lointaine voisine. Et encore, on ne prend pas en considération les quelques cas Sud-Américains ou Européens.

Pourtant, si de très nombreux cas peuvent être mis sur le compte d'une véritable révolution des croyances, aboutissement d'un syncrétisme Hi Tech, d'autres ne trouvent pas d'explication simple. Parce que les expériences «victimisées» leurs «proies» qui ne demandaient pas à ce que leur vie bascule. Parce que, dans certains cas, rien chez celui qui se dit «victime» ne laissait présager un tel basculement dans l'absurde,

Des pistes ont été tracées dans certaines directions : la sociologie ou la psychologie de la perception ou encore la psychologie cognitive. D'autres, comme celle proposée par le chercheur britannique Albert Budden, font appel à des hypothèses encore plus audacieuses. La pollution électromagnétique pourrait agir comme un allergène auprès de personnes prédisposées, qui subiraient alors un état modifié de conscience, sorte d'état hallucinatoire transitoire et incontrôlable.

Quelle qu'elle soit, l'explication, forcément complexe, risque de se faire attendre... longtemps.

- Non ! J'ai entendu beaucoup de gens dire que ce n'était pas intéressant parce que le rapport ne parlait pas d'extraterrestres. En fait, il n'évoquait rien de ce qui les intéressait.

- A votre avis, qu'est-ce qui a pu engendrer le phénomène des enlèvements par des extraterrestres ?

- Je ne sais pas ! J'ai retourné le problème dans tous les sens. Tout d'abord, je pense qu'il serait important d'éliminer des phénomènes comme le rêve éveillé, tout comme on élimine certaines observations en découvrant des explications prosaïques. Evidemment, la psychologie n'est pas une science exacte. Mais je pense que, même après avoir éliminé ces cas, il demeure quelque chose. Il y a bien sûr beaucoup d'hystérie autour de tout ça et je suis d'accord avec Vallée lorsqu'il écrit que l'emploi de l'hypnose est très délicat. Il a dressé un certain nombre de règles à respecter. L'une de ces règles veut que le praticien soit un véritable médecin. Une autre indique qu'il ne doit avoir aucune croyance au sujet du phénomène. Vallée ne dit pas : «Non ! Il ne faut utiliser l'hypnose à aucun prix !» Elle peut être utile en certaines circonstances mais notez que dans le système juridique américain la police n'aime pas l'employer car les éléments éventuellement recueillis ne sont pas admissibles en justice. Le fait que l'on ne puisse l'utiliser en justice, même aux Etats-Unis, démontre bien que nous avons affaire là à quelque chose de délicat.

La véritable question est : **existe-t-il** un facteur objectif, c'est à dire extérieur à la personne, qui déclenche ces expériences d'enlèvement par ovni ? Comme les anges et les démons des temps anciens, aujourd'hui, certains extraterrestres sont supposés venir nous guérir alors que d'autres seraient là pour pratiquer d'horribles expériences. Je n'ai pas de réponse toute faite. Je reste cependant persuadé qu'il existe un nombre de cas intéressants et que quelque chose se passe pour ces gens. J'ai rencontré des centaines d' " enlevés " au cours des ans, bien que je ne pratique pas l'hypnose. Il y a des dingues, certes, mais il y en a d'autres qui ont l'air

parfaitement normaux. Ils ne comprennent pas ce qui leur arrive, ils ne l'ont pas cherché, ils ne profitent pas de leur expérience, ils n'écrivent aucun livre et ne font pas des conférences, ils ont une vie par ailleurs tout à fait normale en société... Ils ont néanmoins ressenti quelque chose qu'ils n'arrivent pas à expliquer.

- Comment envisagez-vous l'avenir de l'ufologie ou des différentes ufologies ?

- Je crois que nous sommes actuellement à la croisée des chemins. On a tellement prétendu que les preuves étaient là, que les gouvernements allaient révéler la vérité... Tous ces trucs qui nous ramènent au syndrome de Roswell. Si cela ne se produit pas, ce qui sera sûrement le cas, alors le public va se désintéresser. Il y a bien sûr cette attente millénariste, mais je pense qu'elle va progressivement **s'estomper**. Peut-être pas totalement, mais la mode culturelle risque de s'essouffler. L'image du «gris» est tellement imprégnée dans la culture populaire que si les «gris» ne se montrent pas, disons au cours des 5 prochaines années - laissons passer un peu de temps puisqu'il y a différents calendriers, allons même jusqu'à la fin du calendrier Maya -, disons que s'il ne se passe rien d'ici 2011- 2012, qu'il n'y a pas eu d'atterrissage massif d'extraterrestres ou qu'ils n'ont pas pris contrôle de la planète, alors je pense que nous allons vers une période plus calme. Ce qui ne sera pas forcément une mauvaise option. Peut-être aussi certains vont-ils persister. J'y vois un parallèle intéressant avec ce qui se produisit à la fin du 19ème siècle concernant les phé-

«Je crois que, même si de nos jours, la société est plus disposée à accepter les concepts d'aliens et d'ovnis, il eut été plus facile d'entreprendre des recherches sérieuses dans les années 70».

ANOMONIA

nomènes psychiques. J'ai été étonné de découvrir à quel point l'attente était importante à ce moment-là dans le domaine de la communication avec les esprits. C'était un mouvement qui allait crescendo, dans lequel on retrouvait des scientifiques, des prix Nobel, des têtes couronnées, tous d'accord pour dire que la société allait connaître un bouleversement en réussissant à communiquer ouvertement avec les morts. Socialement, le phénomène a fini par s'estomper. Puis vint le début de notre siècle avec sa cohorte de crises et de guerres, la révolution bolchevique, etc. Une partie de ce mouvement se mua en quelque chose d'un peu plus scientifique et pris le nom de «parapsychologie». La grande attente fut déçue et se dégonfla comme un ballon. Ce que les gens attendaient ne s'est pas produit. Je pense que nous risquons de connaître une situation similaire.

- **Au 19ème siècle, nous n'avions pas la couverture médiatique que nous connaissons actuellement...**

- C'est vrai ! Les médias étaient différents à ce moment-là. Il n'en demeure pas moins que certains des médiums étaient des «pointures» très connues. Bien sûr, Internet n'existait pas, mais les médias bougeaient déjà.

- **Ne pensez-vous pas que les médias pourraient transformer tout cela en nouvelle religion ?**

- En fait... c'est une nouvelle religion. Simplement cela ne s'est pas cristallisé en un dogme clair car il y a trop de tendances différentes. Un peu comme une religion amorphe. D'un point de vue historique, toutes les religions ont une origine identique, et sont parties d'un prophète qui avait défini un «code moral». Elles ont pu éclater par la suite mais elles partaient d'un élément clairement défini. Ce n'est pas le cas ici.

Propos recueillis par Perry Petrakis
En juin 1999

MARKET'YM

39, rue des Frères Lumière

69680 Chassieu

Tel : 04.72.79.S2.S0.

Travail à façon

Routage traditionnel

Conditionnement

Routage 206

Colisage

Imprimerie

**L'URGENCE
EN
TOUTE
SÉCURITÉ**



EN FRANCE...

Saint-Paul-les-Fonts (Gard)

SOS OVNI, 05.08.99.

L'observation de plusieurs formes triangulaires a été rapportée par des personnes situées en différents endroits, dont Saint-Paul-les-Fonts, le 5 août **dernier**, vers 23h10. Les témoins, qui scrutaient le ciel pour observer les étoiles filantes, ont pu observer une forme triangulaire sombre, se déplaçant sans bruit du nord au sud, à basse altitude. La description des lumières présentes à chaque angle rappelle de nombreuses autres (voir ci-dessous) puisque les témoins évoquent des *«anneaux de lumière douce et orangée»*.

Arles (Bouches-du-Rhône)

SOS OVNI, 27.09.99

Description similaire à Arles. Le 26 septembre dernier, à 23h30, un témoin déclare avoir observé une forme sombre, triangulaire, délimitée par une lumière à chacun des angles. Le phénomène évoluait sans **bruit** à une altitude considérée comme «basse» **par M.G.** qui a décrit *«des lumières nimbées, carrées ou rectangulaires, de couleur orangée, non éblouissantes»*. La «forme» évolua silencieusement à vitesse constante et relativement élevée, de l'ouest à l'est avant de disparaître dans les nuages. En fait, la persistance de cette description est étonnante puisque l'on **peut** faire remonter les témoignages dans cette région au **mois de juin** ou même avril. Le 24 juin, à 05h30 par exemple, un témoin situé à Grans (Bouches-du-Rhône) aperçoit un triangle sombre doté de 3 points lumineux, évoluant en silence du nord-est vers l'ouest. En avril, c'est à proximité du Lac de Salagou (Hérault) qu'un témoin observe un triangle sombre, évoluant à une altitude considérée comme très basse, du sud-est au nord-ouest. Le témoin déclare avoir observé, *«encastrés dans la masse noire, trois ronds rouge brique»*.

Bien que l'on ne puisse exclure aucune hypothèse, il devient difficile de parler d'erreurs d'interprétation, avec des avions classiques, **par** exemple, puisque les témoins évoquent tous une forme triangulaire de taille importante, à basse altitude. Il y a également des constantes au niveau de la lumière décrite par les témoins : *«halo»*, *«lueur nimbée»* ou de faible intensité, de couleur *«orangée»*, *«marron clair»* ou *«brique»*. Alors ? Assisterions-nous à une contamination de type «vague d'observations en Belgique» ? Aurions-nous affaire à quelques têtes brûlées du deltaplane, ou à un authentique **prototype** d'un genre nouveau ? Difficile de se prononcer

pour l'instant mais une chose est sûre : la période de la soucoupe, tournant sur son axe façon *Les Envahisseurs* est bien révolue.

Millau (Aveyron) : cas élucidé SOS OVNI, 11.99

Nous évoquions dans le numéro 42 de *Phénomène* le cas d'une observation effectuée le 6 janvier 1999 près de Millau, dans l'Aveyron. Nous avons alors consacré un dossier, photos à l'appui, à ce cas intéressant, qui avait jusqu'à ces derniers jours résisté à toutes les tentatives d'explication. L'enquête approfondie menée par la délégation SOS OVNI Languedoc a néanmoins permis de trouver une solution à ce phénomène, que vous trouverez relatée en page 30 du présent numéro.

EN EUROPE...

Grande-Bretagne

Londres - aéroport de Heathrow Daily Mail, 26.10.99

Le quotidien *Daily Mail* du 26 octobre 1999 fait état d'un rapport des autorités de l'aviation civile sur une rencontre rapprochée entre un **vol commercial** et un *«mystérieux appareil se déplaçant rapidement»*, quelques secondes après son décollage de l'aéroport de London Heathrow, le 9 juin 1998. L'équipage d'un **MD81** aurait en effet raconté qu'un *«objet allongé, de la taille d'un petit avion, d'aspect métallique et doté de plusieurs lumières»* serait passé à une trentaine de mètres de leur appareil, à l'altitude de 3.500 pieds (1.050 mètres).

Les enquêteurs n'ont pu apporter aucune précision sur ce mystère, et les radars indiquent qu'aucun autre avion n'était dans les parages à ce moment.

Un dossier sur un incident identique ayant eu lieu en mai 1998 a été communiqué au ministère de la Défense britannique, afin de déterminer s'il pourrait s'agir d'un avion-espion **furtif**, ou encore d'un essai britannique d'un tel appareil.

ET AILLEURS...

Etats-Unis

San Diego (Californie)

Ufo Roundup vol.4 n°28., 04.11.99

Un témoin a rapporté l'observation, le 31 octobre à **12h10**, d'un *«ovni vert se déplaçant d'est en ouest, à environ 3 mètres au-dessus des arbres»*, à San Diego, Californie, à environ 200 kilomètres au sud de Los Angeles.

«Il [l'ovni] allait vers la baie, au sud de San Diego. J'ai estimé sa position au-dessus du nouveau stade. Il

Le phénomène ovni est avant tout affaire de témoignages humains, avec leur incertitude et leur fragilité. Les informations contenues dans cette rubrique sont donc données à titre purement indicatif puisqu'elles n'ont fait l'objet, sauf indication contraire, d'aucune vérification

descendait selon un angle d'environ 5 degrés.»

Selon ce témoin, le phénomène se déplaçait à très grande vitesse, avant de se mettre à ralentir pour s'arrêter complètement au-dessus de la baie. Puis, «il est devenu rouge, et

a effectué un virage à angle droit vers le sud... Je l'ai vu pour la dernière fois alors qu'il se dirigeait vers l'est.»

Le témoin ajoute : «J'ai déjà vu des missiles aller à cette vitesse, mais jamais s'arrêter et faire un angle droit».

Case Key (Floride)

NUFORC, 22.10.99

Un vétéran du Vietnam, pilote d'avion et capitaine d'une vedette à moteur a raconté avoir observé le 10 Octobre 1999 à 22h30, un «appareil triangulaire traverser [son] champ de vision».

Le témoin était alors sur le pont supérieur de son bateau. Selon lui, le phénomène triangulaire possédait cinq lumières vives sur chaque côté, et aurait masqué les nuages et les étoiles. Aucun bruit n'aurait été perçu pendant l'observation, qui aurait duré entre 30 et 60 secondes.

Goose Creek (Caroline du Sud)

NUFORC, 22.10.99

Un professeur de Goose Creek, dans l'Etat de Caroline du Sud, a rapporté avoir eu son attention attirée par une rangée de lumières bleues dans le ciel, le 7 octobre 1999 à 6h45 le matin, alors qu'elle promenait son chien. Le phénomène avait «la forme d'un hamburger, avec une rangée de lumières circulaires en son milieu».

Le témoin a tout d'abord pensé qu'il s'agissait d'un avion, avant de réaliser que le phénomène était immobile.

Elle aurait appelé sa fille, puis les voisins, qui ont tous participé au spectacle : «Nous l'avons tous observé monter tout droit sans aucun bruit, puis prendre la forme d'un diamant... Le lendemain matin, j'ai regardé au même endroit, et il était encore là, mais plus haut. Il s'est mis à descendre, en se balançant d'un côté et de l'autre.»

Le témoin dit avoir appelé la police, mais celle-ci serait arrivée trop tard, alors que le phénomène était remonté, et l'aurait identifié comme une simple étoile,

Elyria (Ohio)

NUFORC, 22.10.99

Un objet en forme de triangle pourvu de 12 lumières aurait été observé le premier octobre 1999 à 4h40 le matin par une famille de Elyria, dans l'Ohio.

Le phénomène se serait déplacé à très basse altitude, et aurait porté trois lumières disposées en 'V' à la pointe. Il y aurait eu en plus trois lumières sur chaque côté du triangle. Les lumières étaient fixes, mais celles des pointes des «ailes» auraient changé de couleur.

Le témoin raconte : «L'objet/bouge se déplaçait très lentement avec un grondement sourd, et s'est arrêté au-dessus de notre maison. Il avait la taille d'un terrain de football,

mais se confondait avec le ciel. Il masquait les étoiles sur son passage. Après s'être arrêté au-dessus de notre maison, il est parti lentement vers le sud-ouest».

Levittown (Long Island - New York)

World Wide Ufo Reporting Center., 08.10.99

plusieurs personnes auraient observé un ovni le 2 octobre 1999 à 20h45 depuis un appartement de Levittown, proche de Kennedy Airport. L'un des témoins raconte : «... j'ai vu cette chose se déplaçant à une vitesse incroyable, selon un angle descendant vers la ligne d'arbres. C'est immense et silencieux, et ressemble à un bâton géant, avec une sphère faiblement éclairée à chaque extrémité.»

Le témoin aurait vu le phénomène se diriger dans la même direction pendant environ cinq secondes, puis, «au moment où il atteignait la ligne d'arbres, il a effectué un virage abrupt à gauche d'exactement 90 degrés, et a brusquement disparu.»

Le témoin a estimé la taille du phénomène à «au moins la longueur de cinq jumbo jets.»

Maroc

Temara

France OVNI, 11.11.99

Un homme et ses deux enfants - âgés de 4 et 8 ans - auraient été survolés par «un grand objet en forme de V avec de vives lumières», sur la plage de Temara, le 8 août 1999 peu après 21 heures.

Selon les témoins, l'observation aurait duré 4 à cinq secondes, temps que le phénomène aurait mis pour remonter la longueur de la plage.

Selon le père des enfants, le phénomène semblait haut au-dessus de leurs têtes, mais son altitude était très difficile à évaluer, «peut-être de 500 comme de 5.000 mètres». Quant à sa taille, elle était par voie de conséquence également très difficile à estimer, et le témoin la juge «entre 100 et 500 mètres».

L'observation serait sortie très rapidement du champ de vision des témoins.

Brésil

Sao Felix do Xingu

Bandeirantes TV, 25 octobre 99

Selon le réseau télévisé Bandeirantes, un phénomène lumineux aurait explosé au-dessus de la forêt amazonienne, sous les yeux de centaines de témoins, répartis dans plusieurs tribues, le 9 octobre à 16h00. L'explosion aurait secoué le sol sur plusieurs centaines de kilomètres alors que d'après certains ufologues sur place, on aurait retrouvé des centaines d'arbres couchés et calcinés.

Roumanie

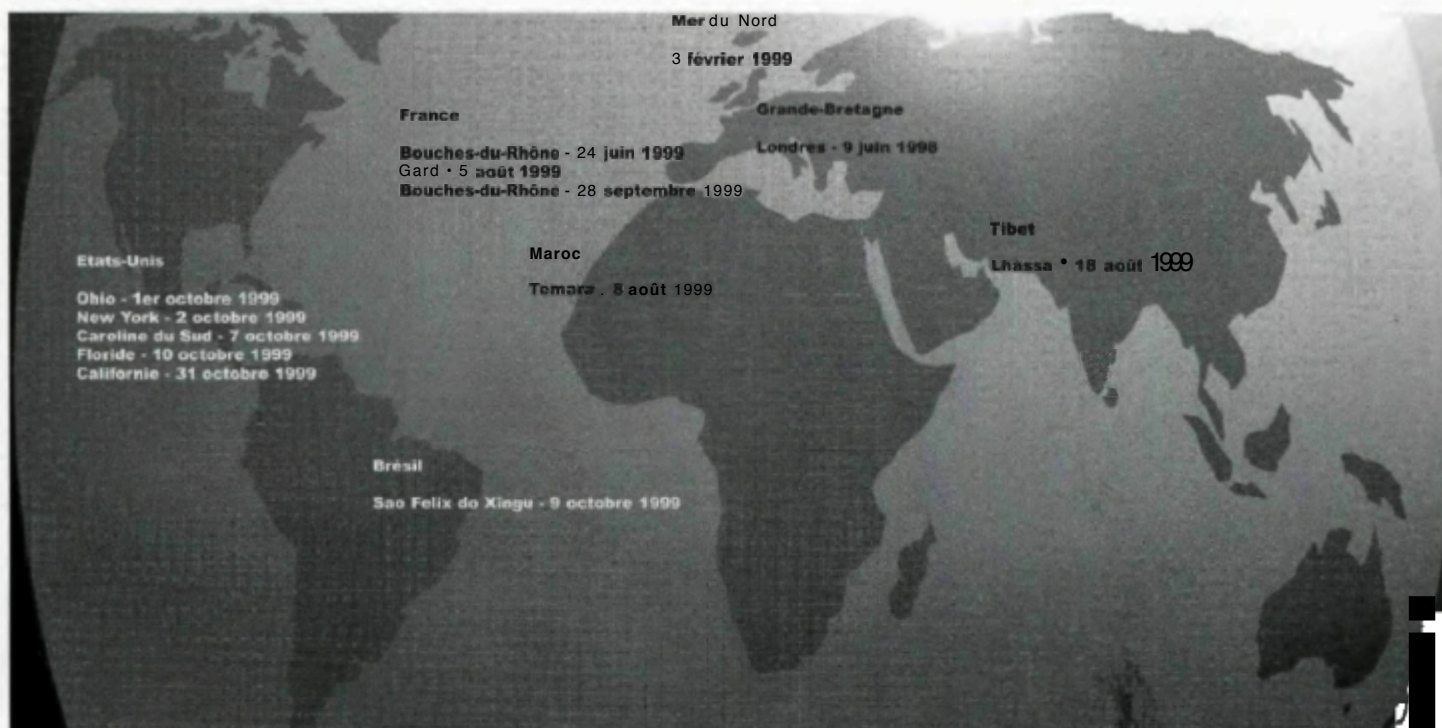
Pitesti : cas expliqué

Article de presse OZN La Pitesti, 30.10.99

Un témoin a filmé un phénomène aérien le 29 octobre 1999 à 17 heures, dans la ville roumaine de Pitesti, située à 80 kilomètres de la capitale Bucarest.

Le témoin aurait eu son attention attirée en ouvrant une fenêtre, par «un objet en forme de disque émettant une lumière extrêmement forte».

Le phénomène se situait vers le sud-ouest, et se tenait immobile selon un angle d'environ 45 degrés au-dessus de l'horizon. Il aurait été «comme une étoile, mais beaucoup plus



grand, émettant une étrange lumière très forte, et est resté sur place pendant plus d'une heure».

Le témoin, disposant d'un caméscope, a pu effectuer une prise de vue du phénomène, qui montre «*que l'objet est rond, et que sur sa partie centrale, il y a des mouvements erratiques. En gros, l'objet ressemble à une grande parabole satellite*».

Le MAPN, ministère Roumain de la Défense, aurait contacté le témoin pour obtenir une copie de la bande vidéo. Le service de presse de ce ministère aurait démenti avoir eu un avion civil ou militaire en l'air à ce moment, et par ailleurs, aucune station radar roumaine n'aurait détecté le phénomène.

Le MAPN a annoncé que des «*spécialistes militaires*» allaient étudier la bande vidéo, pour «*essayer d'en savoir plus sur cet objet*».

Quelques jours plus tard, les conclusions sont tombées : il se serait agi de la planète Vénus observée dans des conditions inhabituelles.

Tibet

Lhassa

Picard Ufo Research International,
04.11.99

Un témoin qui se rendait en taxi à l'aéroport de Lhassa le 18 août 1999 à 4 heures le matin, raconte avoir observé un phénomène dans le ciel.

«*L'ovni était de forme ovale, et avait des lumières vives comme une enseigne de Las Vegas*», raconte-t-il, comparant la luminosité du phénomène à celle de phares de voitures.

Selon lui, le phénomène serait resté immobile pendant 40 minutes, et le chauffeur de taxi le lui aurait montré en disant : «*Ufo !*». Ce même chauffeur aurait déclaré qu'il avait déjà vu cinq phénomènes identiques, et aurait montré un endroit en bordure de route, prétendant «*qu'un ovni avait atterri là*», mais l'obscurité aurait empêché le témoin de voir quoi que ce soit.

Divers journaux britanniques ont rapporté qu'un avion de la compagnie Debonair aurait fait une rencontre insolite, le 3 février 1999, alors qu'il emmenait des hommes d'affaires de Linköping (Suède) à Humberside (Grande-Bretagne). L'équipage se trouvait à 93 kilomètres des côtes du Danemark lorsqu'il vit ce que les journaux ont décrit comme «*un objet allongé, cylindrique, de la taille d'un bâtiment de guerre*» (as big as a battleship), qui aurait enveloppé l'avion d'une puissante lumière rouge.

En fait, le rapport officiel déposé par l'équipage auprès des autorités de l'Aviation Civile faisait état d'une «*illumination du dessous de l'appareil durant une dizaine de secondes, par une lumière incandescente*» qui n'était pas considérée comme venant d'un autre appareil. Le Debonair se trouvait alors à une altitude de 28 000 pieds (7600 m) au-dessus de la Mer du Nord.

L'équipage a rapporté que trois autres aéronefs avaient fait la même observation mais l'aviation civile a affirmé ne pas avoir eu d'autre avion dans les parages.

Quant aux déclarations initiales qui faisaient état d'un objet «*de la taille d'un bâtiment de guerre*», elles pourraient avoir pour origine, selon l'ufologue britannique David Clarke, la presse tabloïde britannique qui ne s'embarrasse pas de scrupules à raconter une affaire selon les règles strictes de la déontologie journalistique. La description rappelle en effet celle utilisée par cette même presse, en 1998, pour une autre observation. Cette dernière s'était révélée n'être qu'une invention d'un ancien journaliste de la revue *RAF News* qui trouvait là le moyen de se venger d'avoir été remercié.

PHÉNOMÈNE

Si l'on en croit le *Quotidien de l'île de la Réunion* du 15 octobre dernier, trois pilotes reliant Tamatave (Madagascar) à Gillot (La Réunion), aurait fait une étrange observation aux commandes de leur Cessna 172, le 13 octobre à 15h40 (TU). E.G., instructeur d'aéroclub, P.C., ingénieur à la DDE et E.L., commercial, revenaient d'un vol d'agrément effectué à destination de la capitale malgache. Le vol, d'une durée totale de 7 heures, s'était déroulé normalement jusqu'à ce que l'appareil se trouve à 110 milles nautiques (un peu plus de 200 kilomètres) de La Réunion, précisément entre cette dernière et Grande Ile. Les hommes volaient à vue, lorsqu'ils observèrent ce qu'ils prirent d'abord pour une étoile. E.G. explique : «la nuit était entamée (il était 16h40 heure locale, ndlr) car nous avions le coucher sur notre arrière. Le ciel était bien sombre. Un point lumineux a attiré notre attention sur notre avant-gauche, à 11h. On ne l'a pas vu apparaître parce que vraisemblablement il était noyé dans les étoiles. Nous cherchions une lumière qui nous indiquerait la Réunion, et l'un de nous a dit : 'A gauche, il y a une lumière'. Mais la Réunion à gauche, ce n'était pas possible, à cause du cap, il ne pouvait y avoir de doute car nous avions un CPS en plus du reste. C'est sa luminosité qui nous donc amené à le remarquer».

Le Quotidien de l'île de la Réunion.



E.G. instructeur de vol, aux commandes de son Cessna

Les trois hommes, en pilotes aguérés, pensent d'abord que le manque de repères peut être à l'origine d'une confusion avec un bateau. Mais le point lumineux se met à bouger rapidement. Ils envisagent alors la possibilité qu'il puisse s'agir d'un autre avion. E.G. contacte la tour de Gillot en précisant qu'il voit «un appareil dans [son] avant gauche, dont la trajectoire paraît convergente». La tour de Gillot assure l'équipage qu'il n'y a aucun vol dans leur secteur. Le seul appareil à se déplacer dans l'espace aérien Réunion-Madagascar, à ce moment-là, est un Air Austral dont la route est

extrêmement éloignée de la leur.

#

Et E.G. de rajouter : «Sur le coup, on a été rassurés et puis hop, ça a commencé à bouger. Ce n'était pas une illusion d'optique, ni le fruit d'un mouvement relatif ! Ça a duré 45 minutes, jusqu'à ce que nous entamions notre descente et que le plafond de nuages nous cache la chose. La première couche était à 5000 pieds».

Le phénomène va jouer au chat et à la souris avec l'avion, bougeant dans tous les sens, ce qui fait dire aux hommes que «c'est un peu comme lorsque tes dauphins accompagnent un bateau. Dans notre cas, c'était ce point lumineux qui nous précédait et qui jouait avec nous !».

Ce sont d'ailleurs ces déplacements qui étonneront le plus E.G. et ses amis : «Il effectuait des changements de trajectoire instantanés, à l'horizontale ! Or un virage de cette ampleur, un 180° prend au moins une bonne minute, là, c'était moins d'une seconde ! Au début les mouvements s'effectuaient surtout à l'horizontale, puis les déplacements sont devenus verticaux. Des taux de montée hallucinants ! Et pareil dans l'autre sens !».

Le phénomène, qui a été visible sur environ 160 kilomètres, disparaîtra de la vue des pilotes à une altitude de 4500 pieds (1500 mètres) caché par la couche nuageuse, alors que le Cessna termine sa descente vers Gillot. A aucun moment, il n'aura été observé au radar.

Remerciements à Pascal Goupil

Une fois n'est pas coutume, le ciel girondin a été le théâtre, le samedi 5 février dernier, de diverses observations. Tout a commencé par celle d'un agriculteur de St-André-de-Cubzac (village situé à 15 kilomètres au nord Est de Bordeaux). Alors qu'il rentrait chez lui vers 2h30 du matin, le jeune homme remarqua dans le ciel une grosse boule de lumière blanche qui scintillait. Empruntant une petite route de campagne, il s'approcha de l'ovni qui planait immobile et silencieux au-dessus d'un bois de pins à quelque 300 mètres de la voiture. Trois feux verts clignotant de façon irrégulière étaient visibles à l'arrière d'une structure qui apparaissait maintenant sous une forme plutôt oblongue avec la partie inférieure aplatie. Après 30 à 40 secondes, la luminosité blanche a fortement diminué et les feux verts ont disparu. «L'objet» s'est alors mis en mouvement vers le sud en direction de Cubzac-les-Ponts. Lorsqu'il est passé au plus près du témoin, ce dernier a entendu un faible bruit ressemblant à un souffle.

Tout cela n'aurait pu être qu'anecdotique si 2h30 plus tard une habitante d'Arvayres, petit village à 13 kilomètres au sud est de St-André-de-Cubzac n'avait, elle aussi, fait une observation pittoresque. Alors qu'elle rejoignait en vélo son lieu de travail, elle aperçut, à environ 500 mètres devant elle, un objet de forme allongée émettant une lumière blanche très puissante. Comme si plusieurs projecteurs blancs éclairaient les alentours. Dans le silence le plus absolu, l'objet se déplaça lentement au-dessus des toits en direction de la Dordogne qui coule en contrebas du village. Le témoin perdit de vue l'ovni derrière les murs d'un entrepôt longeant la voie ferrée.

Ce même 5 février, vers 23h30, c'est dans un camping de Montalivet, petit village situé dans le haut médoc en bordure de la côte atlantique, qu'un autre phénomène fit son apparition. Une personne observa dans le silence le plus total une grande lumière blanche à travers les arbres. Elle s'approcha de la lumière qui malgré sa puissance restait agréable à regarder. Le phénomène s'est alors brusquement déplacé vers elle. Paniquée, la dame est partie en courant se cacher derrière une caravane et a pu voir la lumière s'éloigner lentement au-dessus du toit d'un centre commercial.

Rien à signaler du côté de la tour de contrôle de Bordeaux Mérignac, et aucun hélicoptère n'était en vol près des zones concernées par les observations. La délégation SOS OVNI girondine continue l'enquête.

Phénomène



Je viens de prendre connaissance de votre numéro 42 et vous avoue ma perplexité à la lecture de votre recension du recueil de *La Revue des Soucoupes Volantes*, dont j'ai rédigé l'un des textes introductifs. Vous estimez, en effet, ce recueil «*déroutant puisqu'il comprend quelques textes supplémentaires (...) dont on ne sait s'ils sont vraiment contemporains de cette période ou plus récents*» (P. 22).

Pour ne s'en tenir qu'à mon seul texte (*Du Bilan aux Exigences*), celui-ci est parfaitement **situable** dans le temps. Outre la nature du bilan qui y est effectué, son contenu, j'y écris, en toutes lettres : «*Je continue à penser, aujourd'hui, après vingt années de réflexions et de recherches, etc.*» Quoi de plus clair pour qui ne lit pas trop vite ?

Cela mis au point, ne voyez aucune hostilité dans ces remarques. Bien au contraire, je profite de cette occasion pour vous dire la satisfaction renouvelée que j'éprouve à vous lire, et particulièrement votre approche prudente et critique du champ d'Investigation **ovni**.

Avec toute ma sympathie

Jean-Jacques Jaillat
Cépoy



Trois mois d'attente pour le n° 42, mais cela valait le coup ! Superbe travail sur le non identifiable de Millau, analyse aimable mais sereine du «rapport» **Cometa**. C'est décidé, je m'abonne.

Toutefois, j'aurais largement préféré un compte rendu aussi objectif que possible de San Marino, plutôt que 4 pages (même avec un avertissement très clair) sur Timothy Good et son livre absolument minable (lui est certainement payé par la CIA pour ridiculiser l'ufologie).

A bientôt de vous lire

Williams Dauwe
Rouen

Nous remercions notre lecteur pour ses sympathiques commentaires. Rappelons pour mémoire que, peut-être malgré les apparences, **Phénomène** n'est pas une revue professionnelle (et encore moins commerciale). Si elle tente donc d'entretenir ses lecteurs de l'actualité, elle le fait avec les moyens qui sont les siens. Timothy Good était de passage à Paris et venait de sortir un ouvrage... nous avons saisi la balle au bond ! Pour San Marino, il aurait fallu envoyer quelqu'un sur place (nous n'avons, contrairement à d'autres, aucunement été invités aux frais de la République), avec tout ce que cela comporte, pour un résultat

certainement assez maigre (ce qui s'y dit ne bouleversera certainement pas la recherche). Pas (ou peu) de regrets donc.

La rédaction

In :

J'ai remarqué à la lecture du cas de Beaver Pennsylvanie) qu'une petite erreur s'était glissée dans l'article en page 24 de votre numéro 41 concernant la date du canular, précisée comme étant le 8 août 1967. Deux références *Le Livre Noir des SV* (Henry Durrant) et *Le Dossier Secret des Ovni* (Malthaner et Schneider) situent la date de l'observation comme étant du 8 août 1965. Concernant la photo page 24 et le dessin page 32, un de mes collègues a remarqué que la main sous l'assiette semble ne pas avoir été prise avec le poing fermé. En effet, on aurait dû pouvoir voir, malgré le flou, la forme des doigts, comme sur le dessin. Cette vue a plutôt été prise avec la paume de celle-ci contre le dessous de l'assiette avec les doigts écartés. Le côté droit du dessin correspondrait plus au contour de la main avec le pouce.

Renaud Leclert
Bogny-sur-Meuse

Notre lecteur a raison, une erreur de



frappe nous a fait écrire 1967, alors qu'il s'agissait bien de l'été 1965. Il est intéressant de noter que l'équipe du Professeur Condon, et en particulier William Hartmann, procéda à de nombreuses reconstitutions pour arriver à la conclusion présentée dans le rapport.

La rédaction



C'est toujours avec intérêt que je lis *Phénomène* et j'ai particulièrement apprécié votre version de *La Guerre des Mondes* dans le dernier numéro. Il ne me gêne pas du tout que l'on soit partisan des ET ou de toute autre thèse exotique sur les soucoupes, mais la prolifération de délires ces dernières années m'in-dispose quelque peu.

Claude Maugé
Figeac

Phénomène
Courrier des lecteurs
B.P. 324
13611 Aix cedex 1
France

Monde



OVNI's
Francia
admet su
existencia
en un
informe
oficial

Nous avons, dans notre précédent numéro, formulé un certain nombre de questions précises à l'encontre du Comité d'Etudes Approfondies, auteur d'un «rapport» paru chez VSD. Le COMETA n'a pas jugé bon, jusqu'à présent, de nous répondre, si ce n'est par l'intermédiaire de son porte-parole officieux, auto-proclamé «spécialiste», Gildas Bourdais, parfois flanqué (ce fut le cas dans un récent numéro du *Mufon UFO Journal*) de Jean Sidcr. Nous avons notamment fait observer le souhait manifeste des auteurs du rapport d'entretenir la confusion autour de son côté officiel. Il était intéressant, dans ce contexte, d'analyser la presse spécialisée étrangère et sa perception de la situation. Pour la revue espagnole *Mas Alla* (septembre 1999), cela ne fait aucun doute : «La France admet l'existence des ovnis dans un rapport officiel». Dans un article qui a tout faux, on évoque un «comité de scientifiques proches des services secrets (...), auteurs d'un rapport secret publié par VSD». Dans le *Mufon UFO Journal*, ce n'est guerre mieux puisqu'il est question d'un «document français quasi-officiel qui examine le lien entre ovnis et Défense». Pour Jean Sider, SOS OVNI s'est comporté comme Philip Klass ou les ultra-sceptiques du CSICOP aux Etats-Unis. Même l'*International UFO Reporter*, généralement considéré comme mesuré, évoque «un groupe constitué d'officiels et de militaires, anciens ou encore en activité». Ajoutant «les personnes impliquées occupent des positions importantes dans le domaine militaire ou dans la fonction publique, y compris des généraux de l'Aviation et des membres de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale». Littéralement éblouie par l'argument d'autorité (ce sont des gens importants donc forcément, ce qu'ils disent ne peut être que vrai.) la revue ajoute que «le rapport est d'une Importance historique considérable». Il est donc clair que le message qu'a voulu faire passer le COMETA, a été reçu 5/5, en tout cas par des ufoïques qui ont envie de croire qu'il se passe des choses importantes en France.

Grande-Bretagne

Parution du «numéro zéro» du *European Journal of UFO and Abduction Studies* (revue européenne pour l'étude des ovnis et du phénomène des enlèvements), une initiative due à Craig Roberts, un ufologue britannique peu connu. Ses objectifs, outre de rapprocher les ufoïques européens sérieux, sont de proposer des textes de qualité, sélectionnés par un comité rédactionnel rigoureux. Le projet, pour modeste qu'il soit à l'heure actuelle, n'en a pas moins intéressé des ufoïques comme Vicente Juan Ballaster-Olmos (Espagne), Joaquim Fernandes (Portugal), Edoardo Russo (Italie) ou encore, pour la France, le rédacteur en chef de *Phénomène*. Les premiers articles, qui ont été choisis à la majorité, sont prometteurs et la revue, qui



mérite
d'être soutenue, évoluera très
probablement pour devenir une

référence incontournable. C'est en tous cas tout le mal que nous lui souhaitons. Au sommaire de ce premier numéro : *Projet d'une base de données des observations de foudre en boule en Italie* (Toselli et Fedele), *Rapprochement préliminaire des expériences de contact / enlèvement par des extraterrestres à des états hallucinatoires induits par une pollution électromagnétique environnementale* (Budden), *Déclassification de documents ufologiques - le modèle espagnol* (Ballester-Olmos). Pour obtenir les deux numéros publiés au cours de l'an 2000, il vous en coûtera 11 livres (Europe, par avion) à l'adresse ci-dessous.

France

Une fois n'est pas coutume, nous évoquerons le dernier numéro paru de la revue *Anomalies* (qui remonte, tout de même, au mois de mars 1999 !) publié par l'*Observatoire des Parasciences*. Nous n'aimons pas tout ce que publie cette revue (loin s'en faut...), pourtant, deux articles ont retenu toute notre attention. Le premier, consacré à la réunion de Pocantico, dont il est question par ailleurs dans ces pages. Un dossier intéressant au titre cependant peu évocateur (*La Science s'encanaille* !). Nous avons particulièrement apprécié l'interview de Peter Sturrock (recueillie par Pierre Lagrange), initiateur du projet, qui dévoile un peu les coulisses de cette initiative, ainsi que l'article de Claude Maugé intitulé *Pocantico : peut mieux faire...* où l'auteur évoque l'intérêt, les limites, mais aussi parfois les errements du rapport de Pocantico, rejoignant par bien des côtés, nos propres observations. Le second article, signé Robert Dehon et Michel Granger, évoque la mythologie autour des soi-disant constructions lunaires et tord le cou à quelques délires féconds. Une bouffée d'oxygène à une époque où l'on découvre des constructions sur tous les astres de notre système solaire.

Mais aussi :

□ Fortean Times, n° 122, mai, n° 123, juin, 124, juillet, n° 125, août, n° 126, septembre, 127, octobre et 128, novembre 1999 (Grande-Bretagne) □ Mas Alla, n° 122, avril, n° 123, mai, n° 124, juin, n° 125, juillet, n° 126, août, et 128 octobre et 129, novembre 1999 (Espagne) □ Il Giornale dei Misteri, n° 330, avril, n° 331, mai, n° 332, juin, n° 333, juillet, n° 334, août, n° 335, septembre, n° 336, octobre et 337, novembre, n° 338, décembre, n° 339, janvier, n° 340, février et n° 341, mars 1999 (Italie) □ Evidencia OVNI, n° 19, n° 20 et n° 21, 1999 et son supplément spécial Milenio X, n° 2 (Porto Rico) □ Facteur X, n° 58, n° 59, n° 60, n° 61, n° 62, n° 63, n° 64, 1999 (France) □ Szines UFO, février, mars, août et septembre 1999 (Hongrie) □ Bulletin de Liaison pour l'Etude des Sectes, n° 61, 1er trim., n° 62, 2ème trim., n° 63, 3ème trim. et n° 64, 4ème trim. 1999 (France) □ El Ojo Critico, n° 25, mars, n° 26, juin et n° 27, 1999 (Espagne) □ Skeptics UFO Newsletter, n° 57, mai, n° 58, juillet, n° 59, septembre, n° 60, novembre,

n° 61, Janvier et n° 62, mars 1999 (Etats-Unis) □ UFO, 1999 (Israël) □ Contact OVNI, n° 54 et n° 55 où l'on retrouve le texte de Gildas Bourdais publié un peu partout sur le rapport COMETA. 1999 (France) □ Journal fur UFO Forschung, n° 2, mars-avril, n° 3, mai-juin, n° 4, juillet-août, n° 5, septembre-octobre 1999 (Allemagne) □ Cenap Report, n° 257, février, n° 259, avril, n° 260, mai, n° 261, juin et n° 262, juillet 1999 (Allemagne) □ Mufon UFO Journal, n° 370, février, n° 371, mars, n° 372, avril, n° 373, mai, n° 374, juin, n° 376, août 1999 (Etats-Unis) □ UFORAMA, n° 17, mai, n° 18, mai, n° 19, juin, n° 20, juillet, n° 21, août et n° 22, octobre 1999 (Italie) GP Northern UFO News, n° 181, fin 1998 et 182, été 1999 (Grande-Bretagne) □ OVNI Marne, bulletin publié par l'association du même nom. N° 4, 1999 (France) □ Skylink, n° 24, 1999 (Grande-Bretagne) □ CENAP Infoline, n° 103 et 104, février 2000 (Allemagne) □ Inforespace, n° 99, décembre 1999 dans lequel Jean Sider trouve une tribune de choix puisqu'il y publie un article sur le rapport COMETA, pompeusement baptisé *Le rapport au Président Chirac* et un autre, au titre évocateur de *Roswell : la magouille du cluster-balloons Mogul*. Inforespace donne par ailleurs la parole à Pierre Lagrange et Auguste Meessen sur le rapport COMETA — voir notre précédent numéro — (Belgique).



Principales revues citées

EJUFOAS
Totton College
Water Lane
Totton
Southampton
SO40 3ZX
Grande-Bretagne

Anomalies
B.P. 57
13244 Marseille cedex 01
France

Mas Alla
C/ Gobelos 15,
28023 - Madrid
Espagne

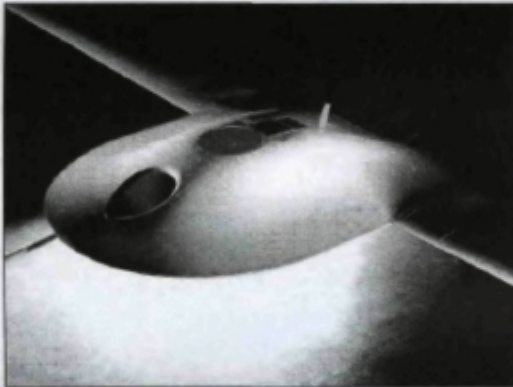
International UFO Reporter
2457 West Peterson ave.
Chicago
Illinois 60659
USA

Mufon UFO Journal
103, Oldtowne Road
Seguin, TX - 78155-4099
USA

son co-équipage à 05h15 (heure locale), sans avoir pu identifier l'intrus.

X Robert Bigelow, un homme d'affaires qui doit sa fortune (estimée à 900 millions de dollars) à l'immobilier et l'un des principaux financiers de l'ufologie américaine, se prépare à lancer les premiers hôtels dans l'Espace. Il l'a confirmé dans un long article du *Wall Street Journal* du 23 août dernier en précisant qu'il était prêt à investir 500 millions de dollars au cours des 15 prochaines années. Personnage étrange, Bigelow n'apparaît pas seulement dans le club très fermé des millionnaires de l'ufologie, mais également au centre de nombreuses affaires pas très propres. Le *Wall Street Journal* rapporte ainsi qu'il aurait payé 1,8 millions de dollars pour régler à l'amiable un procès que lui avaient intenté des locataires, expulsés *manu militari* pour retards de loyers. La cour suprême du Nevada aurait aussi trouvé des «*éléments probants*» selon lesquels les opérations de M. Bigelow s'appuyaient sur des pratiques raciales discriminatoires. Des pratiques qu'il nie farouchement. Il n'en demeure pas moins que Bigelow aurait injecté plus de 10 millions de dollars (60 millions de francs) dans l'ufologie américaine, sans que l'on sache très bien où cet argent est parti.

X En 1995 déjà, au sujet du Darkstar, un appareil ultra-secret télécommandé (UAV), nous écrivions «*...il n'est pas impossible (...) que sa face ventrale soit constellée de lumières rappelant le ciel étoilé*». Or, ça y est ! Les premiers témoignages fiables d'objets se camouflant en utilisant cette technique viennent de faire leur apparition aux Etats-Unis. Le 5 janvier dernier, à 4h30 du matin, deux officiers de police en patrouille dans le village de Millstadt (Illinois) purent observer un objet, précédemment suivi par de nombreuses patrouilles de police et annoncé par radio. De très grandes dimensions, volant à très faible altitude (estimée entre 150 et 300 m.) et à



© Lockheed Martin Skunk Works

faible vitesse, l'objet était constellé de petites lumières rappelant le ciel étoilé. Tout, dans ces affaires, fait penser à un prototype de plus léger que l'air. Il pourrait être mû par un moteur électrique lui-même alimenté par des batteries d'une nouvelle génération, qui serviraient également à alimenter les équipements de navigation. Une chose est sûre : le secret autour de ce type d'engin ne pourra être gardé éternellement.

X Nouveautés sur le site internet d'SOS OVNI. D'abord, une présentation améliorée. On peut retrouver, désormais du premier coup d'oeil, une présentation du dernier numéro de *Phénomène*. Il est également possible de participer au Projet 1947, une initiative internationale visant à mieux explorer la «naissance» de l'ère des soucoupes volantes. Il sera bientôt possible également d'interroger une base de données pour trouver les derniers témoignages français ou encore de s'abonner en ligne, en effectuant un règlement sécurisé par carte bancaire. Autant de bonnes

raisons de visiter régulièrement le www.sosovni.com.

X Selon de nombreux quotidiens, notamment chinois, une *déferlante* d'observations aurait touché la Chine à la fin de 1999. Si une ou deux peuvent s'expliquer par des rentrées de débris spatiaux, d'autres en revanche n'ont pas trouvé d'explication malgré parfois des investigations officielles.

Arrêt de la diffusion de Phénomène sur Paris

Nous informons nos lecteurs qu'à compter du présent numéro, *Phénomène* ne sera plus distribué dans les kiosques parisiens. Cette décision, prise à contre-cœur, était rendue indispensable par une rationalisation de la distribution. Les kiosques parisiens sont en effet **surchargés** de titres - souvent importants - avec lesquels *Phénomène* n'est pas de taille à lutter. Il était par conséquent nécessaire d'en placer plusieurs milliers pour un résultat incertain.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs parisiens pour ce désagrément et ne pouvons que les inviter à s'abonner pour être sûrs de ne manquer aucun numéro.

La rédaction

X La revue spécialisée britannique *UFO Magazine* s'apprête à rendre publiques plusieurs heures d'enregistrement vidéo qui - selon elle - prouvent sans conteste que les équipages des différentes navettes ont été confrontés à des ovnis. On pouvait voir **une bande-annonce de six minutes de ces titres sur le site du magazine www.ufo-mag.com** qui promettait par ailleurs une «diffusion internationale» à partir du 11 mars. Ces cassettes sont en fait des morceaux choisis d'une série de 520 bandes, totalisant plus de 2500 heures d'enregistrements «sauvages» effectuées par le patron d'une petite station de télévision canadienne. Ce dernier aurait systématiquement intercepté et enregistré, au cours de ces dernières années, l'ensemble des transmissions entre la NASA et ses navettes.

Certaines séquences, si l'on en juge par la «mise en bouche» très hollywoodienne d'*Ufo Magazine* sont **déjà** connues (comme celle de la mission STS-48 par exemple) puisqu'elles étaient disponibles depuis des mois sur internet. D'autres le sont moins et auraient pu se révéler intéressantes si elles avaient émané d'une source dûment

identifiée pour sa crédibilité, ce qui ne semble pas être le cas. Le plus dommage semble être que l'analyse sérieuse et indépendante soit compromise par la façon même dont ces documents se sont frayé un chemin vers le grand public.



PHÉNOMÈNE

L'ovni de Millau démasqué

○ Bruno Bousquet

Dimanche 7 novembre 1999, nouvelle reconstitution dans l'enquête sur ce qu'il est convenu d'appeler «l'OVNI de Millau»⁽¹⁾. L'équipe de SOS-OVNI composée ce jour-là de Thierry Gaulin et de Bruno Bousquet, a donné rendez-vous au témoin principal, l'ambulancier gardois qui avait filmé le phénomène aérien le 6 janvier dernier. SOS OVNI a par ailleurs demandé à la Subdivision Autoroutière de Séverac-le-Château d'assurer la sécurité sur la portion de l'A 75 à hauteur de l'échangeur dit «de Campagnac». Ambiance...

Le temps est variable et le vent glacial souffle par rafales. Arrivés sur les lieux à 9h30, nous commençons par interroger quelques habitants de Campagnac. Au café du village, personne n'a apparemment parlé du phénomène, malgré l'article récent paru dans le *Midi Libre*.

A la brigade de Campagnac, nous

sommes accueillis par le gendarme de service qui n'a rien enregistré à l'époque, mais qui nous demande de repasser dans l'après-midi, lorsqu'il aura eu le temps de consulter ses collègues. Retour sur l'échangeur où nous retrouvons M. Libourel, accompagné de son équipe du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI de Séverac). Appel téléphonique au témoin qui nous annonce son retard dû à des problèmes de circulation routière ; nous décidons alors d'effectuer un premier passage sur le tronçon de l'autoroute sur lequel M. D. s'était arrêté pour filmer le phénomène, entre les points kilométriques 182 et 184. Munis de baudriers et suivis par les véhicules de la Subdivision Autoroutière, nous pouvons alors filmer notre parcours, et même nous arrêter sur la bande d'arrêt d'urgence pour prendre quelques clichés.

Onze heures. Deuxième passage sur les lieux, cette fois en partant de plus haut, en compagnie du témoin qui nous a rejoint. «Le paysage était comme ça, ce doit être là...». «Non, il

(1) Voir le *Midi Libre* des 9 mars, 23 juin, et 4 novembre 1999 ; et *Phénomène* n° 41 et 42.

Aléas

Ainsi donc, l'évidence a fini par avoir raison du cas de Millau, qui, à l'image d'autres avant lui, a été riche d'enseignements. L'explication par des traînées d'avions aurait elle pu s'imposer immédiatement aux enquêteurs, comme d'aucuns semblent vouloir le laisser entendre ? Bien que nous n'ayons jamais totalement écarté cette hypothèse, la réponse est clairement «non !» (voir *Phénomène* n° 42).

Nous l'affirmions déjà dans notre dernier numéro, il est rare qu'un cas ait fait l'objet d'autant de travail par nos équipes qui ont totalisé plus de 1000 kilomètres en allers-retours, pour des reconstitutions. Il est également rare qu'autant de collaborations extérieures soient sollicitées. La qualité du témoignage et du document mis à notre disposition valaient toutefois la peine que l'on s'y attarde d'autant qu'ils offraient prise à un examen approfondi.

Cet examen, nous l'avons entrepris avec des partenaires, spécialistes chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse des météorologues, des contrôleurs, des scientifiques, des ingénieurs de la Direction Départementale de l'Équipement, de l'Armée de l'Air et de Terre (voir ci-contre) ou encore de la Gendarmerie. Ce sont eux qui ont permis d'orienter nos investigations.

Force est de constater qu'une nouvelle fois (voir par ailleurs dans ce numéro), l'Armée de l'Air, plutôt que de nous assister de façon «globale», s'en est tenue à une stricte interprétation de nos courriers. Et encore... Là où nous parlions de «trois traits incandescents qui pourraient rappeler la post-combustion de réacteurs» et de notre «souhait

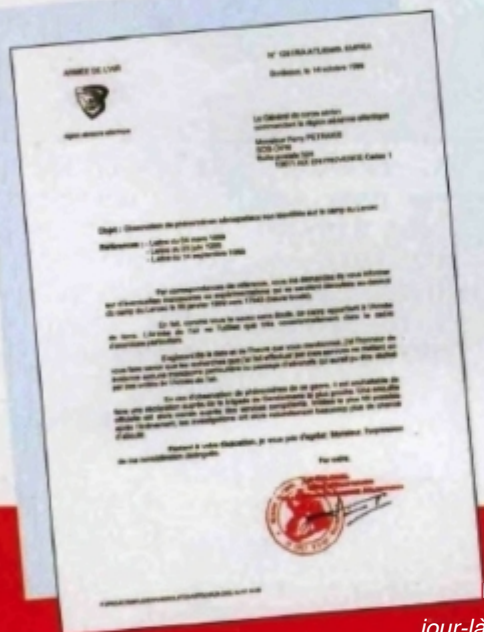
n'y avait pas ce dénivelé... Je crois que j'ai passé ce pont». La reconstitution avance. Arrêt au Centre d'Exploitation Autoroutière où nous échangeons nos points de vue avant de nous quitter. Nous apprendrons, grâce à la main courante du service, que le 31 août à 2h10, le centre opérationnel de la gendarmerie (COG de Rodez) a reçu un appel depuis l'autoroute

(sens sud-nord, poste n° 12204), d'une personne observant «une fusée verte, à 800 mètres de distance». Le déplacement sur les lieux d'un véhicule du



Centre Opérationnel ne donnera rien.

M. D. reprendra la route après avoir pris son repas avec nous au restaurant de Campagnac. L'après-midi sera ensuite consacrée à la recherche de points de vue sur le secteur. De nombreuses photos seront faites. A la gendarmerie de Campagnac, aucun élément nouveau. Le vent glacial nous décidera à prendre le chemin du



de savoir si l'Armée de l'Air procédait, ce jour-là, à des manoeuvres ou expérimentations particulières ou si des établissements qui lui sont associés procédaient à des expérimentations ou manoeuvres pour son compte, sur l'un des nombreux sites sous la tutelle de [sa] circonscription militaire», l'Armée répondait : «Aucune manoeuvre particulière au-dessus du Larzac».

Le fait que nous ayons eu affaire à des avions militaires pourtant ne fait aucun doute et nos enquêteurs, confrontés in situ au phénomène, les ont reconnus sans problème. Leur nombre, le déplacement quasi-imperceptible et donc l'éloignement, en faisaient, du fait de la perspective et du soleil couchant, des petits traits lumineux obliques. Une perspective que nous n'avions pas pu apprécier sur le film du témoin du fait du fort grossissement du zoom.

Peut-être alors aurions nous dû demander à l'Armée de l'Air s'il y avait un quelconque aéronef au vol à ce moment là, sur tout le Sud-Ouest, y compris jusqu'au large des côtes atlantiques.

Malgré la Région Aérienne Atlantique, l'enquête a abouti. S'il y avait un enseignement essentiel à tirer de cette affaire, c'est que rien n'est pire qu'une enquête partielle. On ne peut se contenter de renseignements fournis par le témoin sans procéder à une reconstitution sur place. Et dans ce cas de figure, la persévérance de notre délégation du Languedoc a fini par payer.

Perry Petrakis

RÉGION AÉRIENNE ATLANTIQUE

retour.

Dix sept heures trente. Nationale 9, contre toute attente «notre» ovni est là ! Au loin, en direction du sud-ouest, de magnifiques traînées d'avions se dessinent dans un ciel rougeoyant. Nous filmons et prenons des photos de la scène

qui nous fait résolument penser au phénomène du 6 janvier.

Devant nous, des barres lumineuses tronquées, de couleur orange, au nombre de quatre ou cinq, qui paraissent immobiles dans le ciel. Ce n'est qu'après un* long moment à les fixer ou en les regardant à travers un objectif à fort grossissement, qu'on perçoit un très léger déplacement. Tout concorde, finalement, avec les images déjà publiées du 6 janvier dernier.

Au développement, nous serons déçus par la qualité des clichés due à une faible luminosité ambiante, et à l'usage non approprié du matériel photo, même si quelques documents appuieront nos opinions sur ce cas. Nous avons imaginé, sans trop y accorder crédit, l'hypothèse des traînées d'avion. Avec le recul, nous dirons que nous sommes heureux d'avoir pu, une nouvelle fois, faire toute la lumière sur une affaire. Car, avouons le, beaucoup de cas «tombent» dès lors que l'on s'y intéresse de plus près. Sans enquête ou contre-enquête, combien d'observa-



tions resteront classées «non identifiées» dans des revues ufologiques ou des journaux, soit par manque d'information, soit par manque d'objectivité et de lucidité ? Quoi qu'il en soit, on peut considérer l'affaire de l'OVNI de Millau comme classée.

Bruno Bousquet

Nous voudrions adresser un **grand** merci à monsieur Libourel et à toute l'équipe du Centre d'Exploitation Autoroutière de Séverac-le-Château pour leur collaboration, sans qui cette reconstitution n'aurait été qu'incomplète ; pour leur gentillesse, leur efficacité, leur compréhension.

Merci au témoin qui s'est libéré de ses obligations professionnelles pour nous offrir son aide précieuse.

Phénomène

Phénomène identique à Malmö

Nous ne serions pas tout à fait complets si nous n'évoquions pas un phénomène filmé à Malmö (Suède), le 19 novembre 1998. C'est une photo parue dans *Ufo-Nyt*, la revue du groupe Danois SUFOI (Scandinavisk UFO Information) qui a attiré notre attention, tant la ressemblance avec le phénomène de Millau était patente.

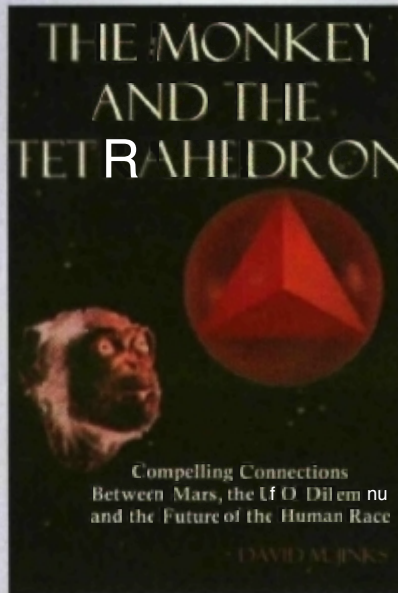
De plus, dans ce cas aussi, les images avaient été extraites d'une bande vidéo filmée par les témoins.

Renseignements pris auprès de notre collègue Clas Svahn, chercheur associé au groupe suédois UFO Sverige, l'enquête menée par ce groupe a pu démontrer qu'il s'agissait, là aussi, d'une traînée laissée par un avion.



Il arrive parfois que nous recevions quelques «perles» de l'édition. *The Monkey and the Tetrahedron* est de celles-là. Littéralement Le Singe et le Tetrahedron, l'ouvrage est une espèce de **fourre-tout** dont le sous-titre révèle la quintessence : «*connexions incontournables entre Mars, le dilemme des ovnis et l'avenir de l'espèce humaine.*»

On l'aura compris, une partie impor-



tante de l'ouvrage est consacrée à Cydonia, cette région de Mars popularisée par une photographie sur laquelle certains ont longtemps cru discerner un «visage». Récemment, ce dernier s'est pourtant révélé n'être qu'une illusion d'optique. Du moins le croyait-on ! Les «travaux» de l'auteur, David M. Jinks, sont essentiellement basés sur les arguments de personnalités comme Richard Hoagland ou encore Art Bell, tous deux grands conspirationnistes devant l'Eternel. Le lecteur aura donc son lot de clichés - au propre comme au figuré -, sur lesquels il faut se torturer les pupilles pour distinguer une falaise, des parcs, des visages ou encore des forts...

Ce n'est pas tout. Certains chapitres établissent, par on ne sait quelle magie, un lien entre la fusion froide, les constructions mystérieuses à travers le monde et la métaphysique. D'autres encore évoquent les cercles céréaliers ou le phénomène ovni, avec plus ou moins de bonheur.

En fait, le lecteur curieux - s'il s'en trouve un assez patient pour atteindre la 473ème page de ce **méli-mélo** -, aura parcouru un itinéraire censé démontrer que tout est dans tout et inversement. S'il fallait

trouver un intérêt à cet ouvrage, en dehors d'une liste de références correcte, il serait sans conteste sociologique. Le livre constitue en effet la somme du discours **millénaire-écoulogico-new-age** du moment. On peut néanmoins éviter la lecture de ce pensum sans trop de risques pour sa culture générale.

PP

LU Hugo Nhart, qui se qualifie de «journaliste d'investigation» et que l'on a pu voir sur le plateau de Christophe Dechavanne, vient d'éditer *OVNI - Enquête sur des faits*. Un ouvrage dont l'auteur nous affirme que «chaque enquête a (...) fait l'objet de recoupements» et que «ce n'est qu'après avoir écarté tout ce qui pouvait être compatible avec nos connaissances actuelles» que lesdites affaires nous sont présentées. Néanmoins, ces précautions sémantiques ne mettent pas le lecteur à l'abri d'une gabegie qui commence dès la page 10, puisque l'auteur nous ressert une vieille tarte à la crème - proposée en son temps en termes similaires par Jean Sider -, celle du «satellite de Harry Truman». Rappel : Truman note, le 30 octobre 1947, sur son agenda, les sujets à évoquer avec son secrétaire d'Etat James Forrestal. Parmi eux, on peut lire «implications militaires d'une attaque par satellite», «avons-nous besoin d'un plan pour y faire face ?». On sait que le premier satellite humainement habité fut lancé par les Soviétiques en 1959. L'auteur s'interroge donc sur le sens d'une telle déclaration : «Le président avait-il déjà connaissance du projet soviétique ? Ou bien se passait-il dans le ciel quelque chose qui put le préoccuper ? Etait-ce cet engin qui serait tombé en 1947 à

The Monkey and the Tetrahedron, David M. Jinks, Glass Moon Press, 473 pp., Seattle, juillet 1999, \$ 22,95.



Roswell, ainsi que certains l'ont avancé ?» En fait, l'exactitude historique nous oblige à répondre «ni l'un, ni l'autre». Rappelons que la première déclaration officielle des Etats-Unis concernant un projet de satellite remonte au 29 décembre 1948 (*). Dans le rapport annuel que James Forrestal présente ce jour-là au Congrès sur l'effectif militaire national, il déclare qu'une étude préliminaire à la construction et au lancement de satellites artificiels est déjà en cours. De fait, le concept de satellite est de notoriété, en tous cas dans les milieux **astronautiques**, dès 1946. Autant pour les faits et le journalisme d'investigation.

OVNI - Enquête sur des Faits, Hugo Nharth, Carnot Editions (collection Ciceron), 220 pp. + annexes, Prix : 110 ff.

fait bernier par un escroc international.

Enfin, bien que l'auteur promette dans son introduction de ne pas se venger de persécutions dont il dit avoir été l'objet — en voyant les «faits» exposés dans l'ouvrage, on se demanderait qui pourrait bien vouloir le faire taire... —, il en profite pour régler ses comptes, divers et variés, ce qui ajoute encore au malaise.

PP

(*) Rapport évoqué notamment par John Shirley Hurst, directeur, à l'époque des faits, de l'information de la Défense Civile des Etats-Unis, dans *Les Satellites Artificiels Américains*, édition des Deux Rives, Paris, 1957.

Antonio Huneus y faisait allusion dans ce **numéro**, *The UFO Enigma*, une étude réalisée sous les auspices du physicien américain Peter Sturrock, vient de paraître. Surtitré *La première étude scientifique d'ampleur depuis le rapport Condon*, l'ouvrage, dont le sous-titre est *Un nouvel examen des éléments tangibles*, est le prolongement logique de la réunion de Pocantico, dont nous vous parlions dans *Phénomène* n° 40. Peter Sturrock a repris d'ailleurs, en les commentant, les textes parus dans le compte-rendu publié à l'occasion du symposium scientifique tenu du 29 septembre au 4 octobre 1997. La méthode scientifique est quasi-irréprochable de sorte que le document constitue une référence en matière de réflexion sur le phénomène ovni, bien plus encore que le rapport qui l'avait précédé, puis-

The First Major Scientific Inquiry Since the Condon Report - The UFO Enigma - A New Review of the Physical Evidence, Peter Sturrock (sous les auspices de...), Warner Books, 404 pp. PNC.



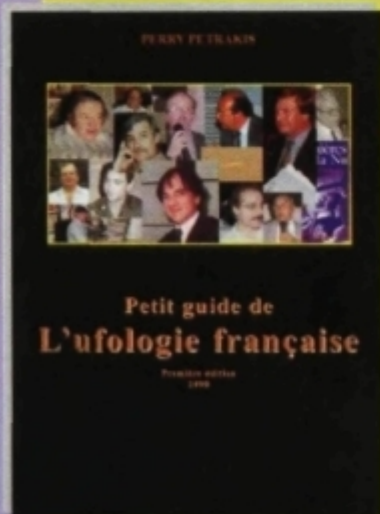
qu'il est beaucoup plus structuré.

Reste que, ce qui était dommage à l'époque de notre numéro 40, l'est encore aujourd'hui. Peter Sturrock semble avoir été subjugué par un Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique - omniprésent dans l'ouvrage - qui, chez nous, n'arrive plus à étonner grand monde. A sa décharge, il est vrai qu'il est beaucoup question des travaux du GEPAN, prédécesseur de l'actuel SEPRA, que Jean-Jacques Velasco a su promouvoir avec beaucoup

de dextérité.

Cela étant dit, l'ouvrage s'inscrit comme l'une des pièces maîtresses, dans l'évaluation scientifique du phénomène ovni, durant ces 30 dernières années.

PP



Pour la première fois un fanée, un guide vous dit
toutsur le phénomène ovni «f ceux q tri le font

Des biographies, un historique des groupes, les cas importants...

143 pages

Un ouvrage de référence... à posséder absolument

Bulletin à découper
(ou à recopier) et à
renvoyer avec votre
règlement à :

SOS OVNI
B.P. 324
13611 Aix cedex 1
France

☐ Oui ! Envoyez-moi, dès aujourd'hui,..... ex. titu Petit Guide de l'Ufologie Française au
prix unitaire de 129 ff. (port compris).

Nom.....

Prénom.....

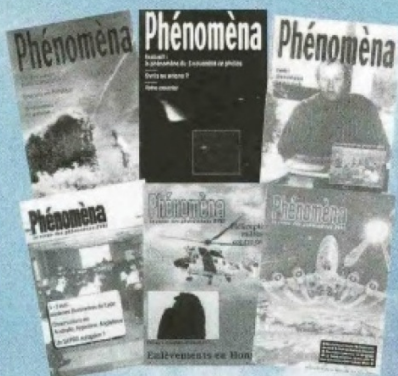
Adresse.....

E-mail.....

Anciens numéros de Phénomène

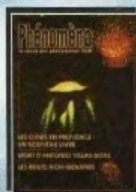
(toujours disponibles)

La boutique «Souvenirs»



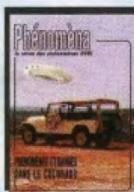
Nous avons retrouvé une petite quantité de quelques-uns des premiers numéros de Phénomène qui feront certainement la joie des collectionneurs (28 ff + 5ff. / pièce).
N'attendez pas trop longtemps. Il n'y en aura bientôt plus !

- N° 1**
- ☐ L'ovni du 5 novembre 1990 : Proton et sa suite ?
 - ☐ Entretien avec l'ufologue soviétique Boris Chourinov
 - ☐ Nuages dans un ciel sans ovnis
 - ☐ Ovnis belges : émoi en plat pays
- N° 2**
- ☐ Exclusif : le phénomène du 5 novembre 1990 en photos
 - ☐ Ces ovnis qui nous construisent
 - ☐ Les anges se fendent la gueule
- N° 4**
- ☐ Inédit ! Jean-Jacques Velasco parle
 - ☐ Rencontres Européennes de Lyon : le sommet des Sept...
 - ☐ L'Armée belge face aux ovnis
- N° 6**
- ☐ Vague belge : nouvelles précisions
 - ☐ En Direct d'SOS OVNI
- N° 12**
- ☐ Observations en France et dans le Monde
 - ☐ L'hélico et l'ovni - rencontre étrange d'un équipage militaire en plein ciel
 - ☐ L'enlèvement de Richard Price : un dièment incontournable
 - ☐ Richard Price - l'interview
 - ☐ Foo-Fighters : premières divulgations officielles
 - ☐ La SEPRA... c'est pratique
 - ☐ Enlèvements en Hongrie
- N° 13**
- ☐ Aimé Michel nous quitte
 - ☐ Pilotes contre ovnis
 - ☐ La manipulation s'affiche
 - ☐ Ovni sur Montréal : l'évidence photographique
 - ☐ Ovnis belges : nouvelles rumeurs



Numéro 18 :

- ☐ Les ovnis en Provence
- ☐ Mort d'Antonio Villas Boas
- ☐ Les bruits non identifiés



Numéro 20 :

- ☐ Phénomènes étranges dans le Colorado
- ☐ Retour sur la photo de Willamette
- ☐ Pass
- ☐ Observations récentes



Numéro 21 :

- ☐ Les stars et les ovnis
- ☐ Vague belge : ovni ou dirigeable secret ?
- ☐ Trace au sol dans les Ardennes



Numéro 22 :

- ☐ Mars et ses Mystères
- ☐ Ovni filmé en Normandie
- ☐ Du nouveau sur les fusées fantômes



Numéro 24 :

- ☐ Crash de Roswell : l'Armée Américaine répond
- ☐ Observations dans le Sud-Ouest
- ☐ Massacre du Temple Solaire : le gourou ET



Numéro 25 :

- ☐ Procès autour des ovnis
- ☐ Umno : Jean-Pierre Petit répond à Phénomène
- ☐ Objet filmé... Les analyses



Numéro 26 :

- ☐ Vague d'ovnis autour de Sao Paulo
- ☐ Photos troublantes prises au Portugal
- ☐ Extraterrestres du passé



Numéro 27 :

- ☐ «Autopsie» : enfin des preuves ?
- ☐ Interview de John Mack
- ☐ En direct d'SOS OVNI



Numéro 28 :

- ☐ Valentich a-t-il été enlevé par un ovni ?
- ☐ Les soucoupes de l'US Air Force
- ☐ Quasi-collision avec un ovni en Argentine



Numéro 29 :

- ☐ Numéro spécial «autopsie»
- ☐ Toutes les coulisses
- ☐ L'avis des médecins
- ☐ Le texte complet du GAO



Numéro 30 :

- ☐ Étonnant phénomène filmé en Corée-du-Sud
- ☐ Humanoïde en Belgique
- ☐ Rencontre rapprochée dans le Lyonnais



Numéro 32 :

- ☐ ONU : l'Histoire Bégaïe
- ☐ Roswell, l'incident du fragment
- ☐ Interview : Jacques Vallée parle



Numéro 33 :

- ☐ Mars : la vie après tout ?
- ☐ Observations en Belgique : un nouveau coupable
- ☐ Crash d'un ovni au Brésil



Numéro 34 :

- ☐ Roswell, le retour
- ☐ Vague mondiale d'observations
- ☐ Décès de Carl Sagan
- ☐ Lyon : huitième année



Numéro 35 :

- ☐ Numéro spécial «Les soucoupes ont 50 ans»
- ☐ Les débuts : les ovnis en 1947
- ☐ Un anniversaire marquant



Numéro 36 :

- ☐ Le Pentagone (re)ferme le dossier Roswell
- ☐ Interview de François Louange
- ☐ Dossier «preuves»



Numéro 37 :

- ☐ Les ovnis sur internet
- ☐ Sectes et ovnis
- ☐ L'ufologie et l'Apocalypse
- ☐ Mexique : une soucoupe et des doutes



Numéro 38 :

- ☐ Rendlesham, nouvelles révélations
- ☐ Chupacabras : psychose à Porto Rico
- ☐ Nouvelles observations



Numéro 39 :

- ☐ Interview exclusive Claude Poher
- ☐ Ovnis et politique : un mélange inquiétant
- ☐ En Direct d'SOS OVNI



Numéro 40 :

- ☐ X-FILES le film : où est la vérité ?
- ☐ RR2 à Voreppe
- ☐ Rapport Sturrock - Les scientifiques se penchent sur les ovnis

- ☐ 01 ☐ 02 ☐ 04 ☐ 09 ☐ 12 ☐ 13 ☐ 18 ☐ 20 ☐ 21 ☐ 22 ☐ 25 ☐ 26 ☐ 27 ☐ 28
- ☐ 29 ☐ 30 ☐ 32 ☐ 33 ☐ 34 ☐ 35 ☐ 36 ☐ 37 ☐ 38 ☐ 39 ☐ 40 ☐ 41 ☐ 42

Nom Prénom

Adresse

A l'unité : 28 ou 33 ff. L'ensemble des numéros disponibles : (1 à 42) 800 ff (port offert). Port en sus : de 1 à 6 numéros : 5 ff par numéro. Au delà de 6 numéros : 30 ff. A envoyer avec votre règlement à l'adresse de la revue.